



ANIMATION TERRITORIALE

Réalisation d'une note d'enjeux : conseil et accompagnement
pour la stratégie d'attractivité du centre-bourg de **Chambles**



NOTE D'ENJEUX

septembre 2024

MÉTHODOLOGIE

EFFECTIF TEMPS
par personne

TEMPS POLITIQUE
TEMPS CITOYEN
TEMPS PARTENAIRES

PHASE 1 : DIAGNOSTIC SENSIBLE

To : Lancement

- 2 p 0,5 j - Réunion de lancement
- 2 p 1 j - Analyse des documents transmis et préparation de la résidence

T1: Diagnostic immersif

- 2 p 2 j - Résidence sur site de 2 jours
- 2 p 2,5 j - Rendu diagnostic et AFOM

3 juillet 2023

12-13 septembre 2023

PHASE 2 : STRATÉGIE CENTRE-BOURG

T2 : Scénarios contrastés

- 2 p 0,5 j - Elaboration de 2/3 scénarios
- 2 p 0,5 j - Atelier communal
- 2 p 0,5 j - Note sur la stratégie communale

T3: Atelier partenarial

- 2 p 0,5 j - Préparation atelier (références...)
- 2 p 1 j - Atelier partenarial
- 2 p 0,5 j - Ajustement stratégie centre-bourg

13 novembre 2023

2 avril 2024

PHASE 3 : HIERARCHISATION des ACTIONS

T4 : Recueil d'actions + actions prioritaires

- 2 p 1 j - Elaboration du listing d'actions
- 2 p 0,5 j - Atelier communal
- 2 p 1 j - Elaborations des actions prioritaires

T5: Restitutions

- 2 p 1 j - Compilation et synthèse de la note d'enjeux
- 2 p 0,5 j - Restitution élus
- 2 p 0,5 j - Restitution publique

juin 2024

23 septembre 2024

RAPPEL METHODOLOGIQUE

Dans le cadre de l'animation territoriale proposée par Loire Forez Agglomération à ses communes et via l'intervention du service projets urbains, la commune de Chambles s'est engagée dans une démarche de réflexion sur le devenir de son centre-bourg.

commune - atelier d'architecture et d'urbanisme - accompagne la communauté d'agglomération et les élus pour conduire cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette étude vise la réalisation d'une note d'enjeux pour conseiller et accompagner les élus dans leur stratégie de centre-bourg.

1/ DIAGNOSTIC

Première étape à la réalisation de la note d'enjeux, le diagnostic et l'AFOM ont été abordés à la manière d'un portrait sensible par l'agence. Pendant deux jours de résidence dans le bourg et suite à un atelier participatif avec les habitants, une analyse technique et sensible du territoire a été menée dans une approche transversale et critique. Ce premier temps de récolte a permis de croiser les intérêts particuliers avec des enjeux communs et partagés. En conclusion, l'AFOM et la synthèse des enjeux servent d'aide à la stabilisation et hiérarchisation d'une stratégie, en vue d'élaborer un récit pour le centre-bourg.

2/ SCENARIOS CONTRASTES

La deuxième étape a consisté à ajuster et à prioriser les enjeux en lien avec des publics ciblés pour définir et orienter une stratégie communale globale. Ce travail a été enclenché à travers l'exploration de 3 scénarios de mise en récit du futur de Chamble : 1 - le « pré aux jeux », une nouvelle centralité ludique et festive, trait d'union entre le bourg ancien et le hameau. 2 - Chambles siamois : le renforcement des polarités existantes de part et d'autre d'un vide paysager. 3 - habiter ensemble à tout âge : une stratégie de l'habitat au service de la vitalité du bourg. En synthèse, les élus présents ont souhaité se concentrer sur le premier scénario, en reprenant la préservation du pré comme entité paysagère à conserver.

3/ ACTIONS ET PARTENAIRES

La troisième étape, dite partenariale, a eu pour objectif d'enclencher la phase opérationnelle et d'outiller méthodologiquement les élus, avec différentes actions mises en débat. Ce travail a été réalisé grâce à l'association des partenaires extérieurs mobilisés par Loire Forez Agglomération. Espaces publics, voirie, mobilités, culture et tourisme sont les thématiques retenues pour ces ateliers partenariaux, avec la présence du Département de la Loire et plusieurs services de Loire Forez Agglomération.

4/ PRIORISATION ET ACTIONS DETAILLEES

Cette quatrième étape développe et ajuste les actions présentées, selon les arbitrages réalisés par les élus, en vue d'une priorisation selon un plan d'action chronologique. Il s'agit de définir un planning d'intervention sur les prochaines années pour mener à bien les enjeux soulevés par l'étude urbaine. Deux fiches actions détaillées sont éditées afin d'accompagner les élus dans la réalisation de sujets jugés prioritaires.

5/ RENDU FINAL DE LA NOTE D'ENJEUX

Cette dernière étape comprend la réalisation de la note d'enjeux, qui synthétise l'ensemble du travail réalisé en accord avec les différentes étapes d'orientation et de validation réalisées par l'équipe municipale. La restitution de cette note donne lieu à une présentation au sein du conseil municipal et également une présentation publique auprès des habitants, afin de transmettre et partager les conclusions de cette étude, qui a pour ambition d'orienter à court et à long terme les futurs aménagements du centre-bourg.



SOMMAIRE

- 1 DIAGNOSTIC
- 2 RÉCITS ET ENJEUX
- 3 PLAN-GUIDE ET FICHES ACTIONS
- 4 APPROCHE BÂTIMENTAIRE
Réflexions sur le devenir du bâti communal

1. DIAGNOSTIC

1. POSITIONNEMENT DU BOURG À GRANDE ÉCHELLE

TERRITOIRE, VITALITÉ ET RAYONNEMENT

La commune de Chambles surplombe les gorges de la Loire et comprend plusieurs hameaux ainsi que le centre-bourg homonyme, objet de la présente étude. La commune fait partie de l'aire d'attraction de Saint Etienne et, également, de celle de la commune voisine de Saint-Just-Saint-Rambert.

La commune s'étend sur une superficie importante de 18,9km², composée majoritairement de forêts, milieux naturels et terrains agricoles, le territoire est peu dense en habitat. Son territoire est en partie inscrit en zone naturelle Natura2000.

Le centre-bourg historique s'inscrit dans un paysage rural composé de prés et de haies. Situé sur une colline, il surplombe la forêt, conférant au village un caractère paysager notoire. De l'église et du haut de sa tour on a une très belle vue panoramique sur les gorges de la Loire.

Vitalité et attractivité du centre-bourg

A l'échelle de son centre bourg, la commune de Chambles dispose de quelques atouts : un restaurant, une épicerie, une Maison des Associations... Néanmoins, certains commerçants évoquent la faible fréquentation de leurs établissements, hormis l'épicerie.

Le centre-bourg de Chambles bénéficie de sa propre école primaire et de sa cantine, ainsi que différents modes de garde (Maison des Assistantes maternelles ou en libérale).

Tissu social

La vitalité du bourg se mesure également à l'importance du lien social entre ses habitants qui se fait en grande partie grâce à la dynamique du tissu associatif (Chambl'envie, bibliothèque, club de bridge, de foot etc.).

Patrimoine

Le coeur historique du centre-bourg de Chambles, et notamment sa tour, inscrite à l'inventaire des monuments historiques, font indéniablement partie du patrimoine architectural de la commune.

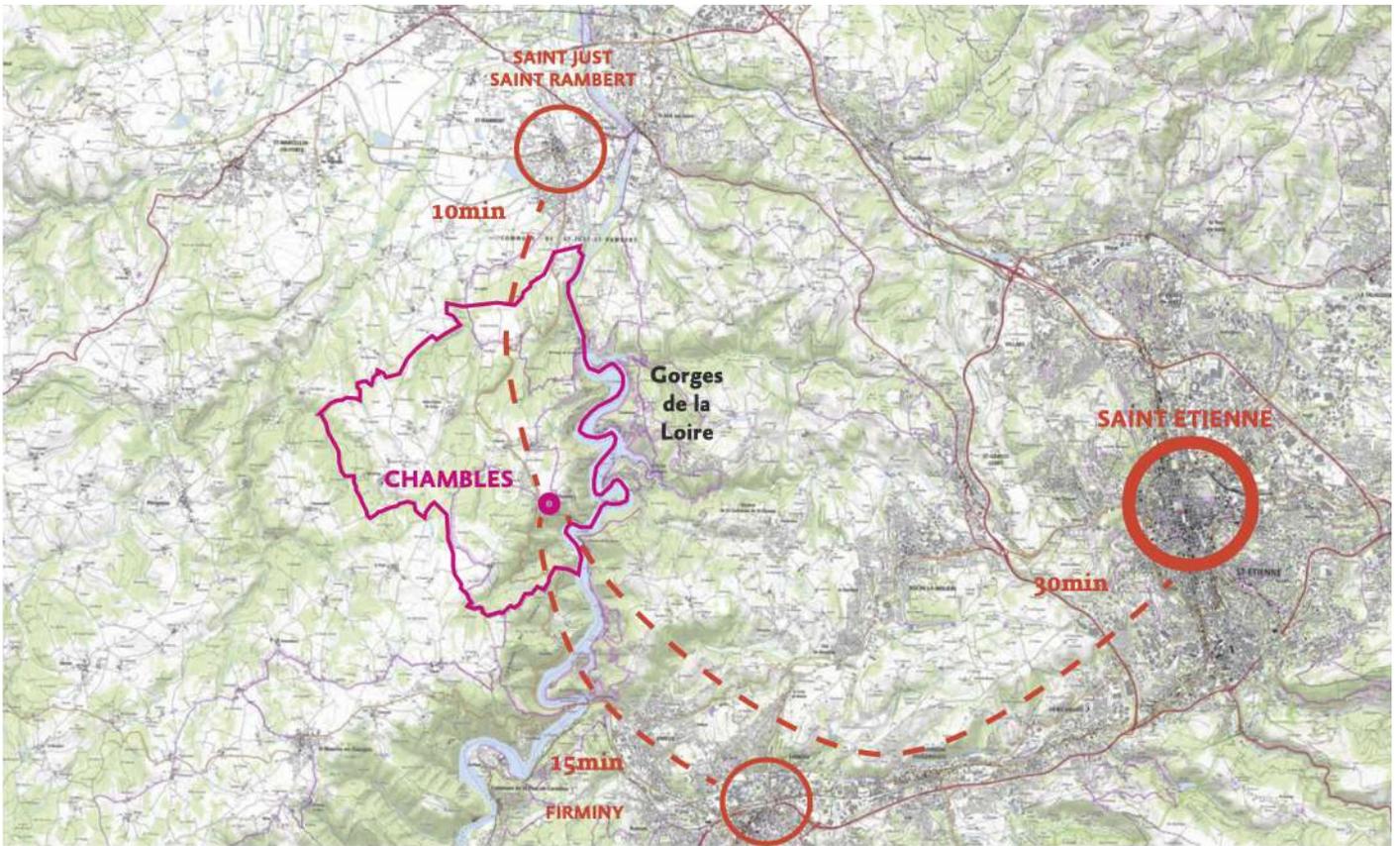
Paysage

La situation géographique de Chambles lui confère une qualité paysagère et une vue sur les gorges de la Loire. Le bourg est entouré d'un paysage naturel rural caractéristique de cette région.

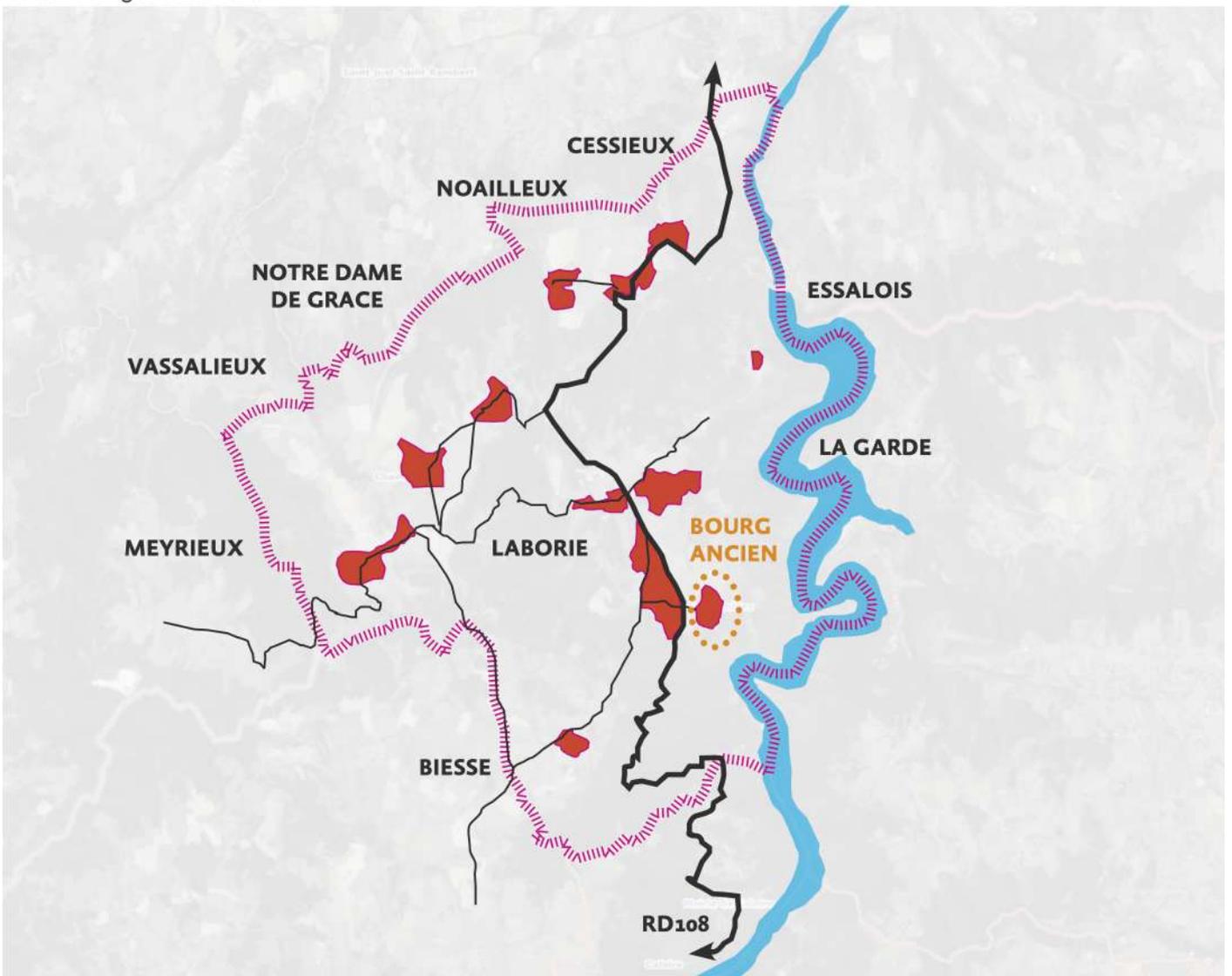
Tourisme

Le centre-bourg médiéval est une destination pour les touristes locaux qui souhaitent profiter, sur une journée ou deux, du patrimoine bâti et des chemins de randonnée. Cependant, Chambles peine à s'imposer face au château d'Essalois et à l'église de Notre-Dame de Grâce. Et les chemins de randonnée semblent mal indiqués et peu entretenus.





Carte IGN - grande échelle



Vue aérienne - échelle réduite

2. SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION - atelier avec les habitants

Balade commentée

Dans un premier temps, nous avons parcouru le bourg en compagnie des habitants pour entendre leur parole. Ce premier recueil d'information fait la part belle aux réactions spontanées et permet d'aborder des sujets particuliers et localisés.



1 La place de la mairie :

- On n'a pas assez de places pour se garer dans le bourg !
- Il y a trop de voiture sur la place de la mairie.
- Ca manque d'arbre, on n'a pas envie de s'y poser

2 En bas de l'église :

- Il faudrait refaire les marches de l'église et prévoir un accès pour les personnes à mobilité réduite !
- Si on mettait des boîtes à idées dans le bourg ?
- Il y a un chemin avec une très belle vue en contrebas, mais il est mal entretenu.

Devant le presbytère :

- #### 3
- La vue sur les gorges de la Loire est magnifique !
 - C'est ici que se trouve l'association Chambl'enviel.

Rue de la Pive :

- #### 4
- Il manque des jeux pour enfants et un terrain de pétanque !

Le parking :

- #### 5
- J'aime beaucoup le marché de Noël, dommage qu'il n'y ait pas plus d'événements de ce type dans le village ...
 - Cette nouvelle aire de camping-car est vraiment mal faite. Le terrain est en pente et il n'y a pas d'endroit agréable où se poser...
 - Oh mais je ne savais pas qu'il y avait des urinoirs ici !
 - Tiens vas acheter des bonbons tu diras à l'épicière qu'on la payera demain.

Devant le presbytère :

- #### 6
- Les voitures vont trop vite sur la départementale, c'est impossible de laisser les enfants aller seuls à l'école.
 - Il faudrait mettre de la signalétique pour guider les touristes sur les chemins de randonnée
 - L'escalier pour aller à la MDA est vraiment tout petit.





Concertations cartographiques

Dans un second temps, nous avons convié les habitants à la Maison des associations pour un travail cartographique. Par groupe de 10 personnes, les habitants ont pu s'exprimer et retranscrire leurs témoignages sur des fonds de cartes. Pour cela les débats s'articulaient, par tables, autour de différents thèmes : l'identité de Chambles, les loisirs et le tourisme, et la vie quotidienne.



Où est le centre de Chambles ?

A l'école
C'est l'épicerie
Il n'y en a pas

Quel est votre lieu préféré dans le bourg ?

L'épicerie
Autour de l'église

Qu'est ce qui fait parti du patrimoine ?

La tour
L'église
Le paysage



Où se rencontrent les habitants ?

A l'épicerie
Sur le parking de l'école

Où se retrouve les ados ?

On ne sait pas
Au terrain de foot

Où allez-vous pour montrer la région à des visiteurs ?

Dans le bourg historique
Au chateau d'Essalois
Autour de l'église



Qu'imaginez vous sur le pré du fangeat ?

Un marché
Un parking
Un jardin pour enfants

Comment vous déplacez-vous ?

En voiture
En vélo

Où s'arrête le centre bourg ?

On ne sait pas trop
Au pré du Fangeat
A l'école

2. SYNTHÈSE DE CONCERTATION - atelier avec les habitants

Ce qui est ressorti

IDENTITÉ

*Gorges de la Loire
La haie masque le village
Village construit au milieu d'espaces verts
Accès PMR à l'église à envisager
Vue mal mise en valeur
Manque de signalétique*

PAYSAGE

*Planter des arbres sur le pré du Fangeat
Le pré du Fangeat est peu engageant (sec)
Le chemin du tour de ronde est peu adapté*

PARTAGE

*Créer une centralité
Encourager les échanges de services et de compétences
entre habitants*

COMMERCES

L'épicerie trop petite, mais c'est un lieu de rencontre

VOITURE/TRANSPORT

*La départementale n'est pas aménagée pour les piétons
Il y a trop de voitures sur la place de la mairie
Il manque du covoiturage*

PARCOURS

*Nécessité de créer un lien entre les deux pôles du
bourg
Sur la route de Bièsse les bords sont peu adaptés
Sécuriser la route aux abords de l'école
Parcours vers Essalois à signaler et améliorer*

CENTRALITÉ

*Groupe scolaire
Mairie / Épicerie*

ENFANT

*Pas de lieu adapté
Terrain de foot à améliorer / Il manque un vestiaire
Pas de citystade*

TOURISME

*Retrouver un équilibre entre Essalois et le bourg
Il manque de balisage pour cyclistes et randonneurs
Il manque d'une aire de repos pour les touristes
Pas d'information sur les sites historiques*

ACTIVITÉ

*Danger sur le chemin école — bourg/foot
Salle des associations pas assez utilisées par les citoyens
MDA à équiper et à louer plus souvent
Pas de lieu pour faire du lien social*

Ce que vous proposez

- Créer une signalétique pour informer les touristes des chemins de randonnées
- Agrandir l'épicerie
- Piétonner la place de la mairie
- Fleurir le bourg
- Réhabiliter le terrain de foot et faire des vestiaires
- Aménager la route départementale
- Créer un lieu de covoiturage pour accéder aux autres villages

Bilan

On note une très forte participation des habitants (une cinquantaine de personnes) ; dynamique citoyenne qui témoigne d'un intérêt vif des habitants quant à l'avenir de leur bourg. Une force vive est présente, le village est donc mobilisable.

La tranche représentée était un peu plus âgée que la moyenne mais toutes les tranches d'âges semblaient être représentées, mis à part les adolescents.

Des échanges qui ont été riches, fluides et pertinents, il en ressort les émergences suivantes :

- La fierté d'appartenir à ce village et de vivre dans un lieu aussi riche en patrimoine mais le regret qu'il ne soit pas plus mis en valeur
- A l'unanimité, l'importance de l'épicerie comme vecteur de lien social
- La dispersion des polarités du village et la frontière que crée la route départementale
- A l'unanimité, le manque de signalétique aussi bien pour indiquer le village et son intérêt mais aussi les chemins de randonnée
- Une certaine frustration sur les disponibilités de la MDA et du service proposé
- Le manque de lieux de rencontre pour tous les âges (aire de jeu pour enfants, salle communale pour les ados, etc.)



3. PORTRAIT DE BOURG - Forme urbaine et lieux de vie

Une double polarité

Il y a d'un côté un bourg ancien contenu et contraint, lié à une structure urbaine médiévale. Et en face une extension urbaine proche mais non attenante, au développement plus récent, marquée par la pente et le bâti pavillonnaire.

Un bourg historique

Le bourg historique est situé sur un léger promontoire qui surplombe la plaine et les gorges de la Loire. Ses ruelles regroupent encore une partie des activités commerciales et associatives de la commune. Ce centre ancien est préservé, la réglementation actuelle tend à le protéger en interdisant toute nouvelle construction sur des parcelles non bâties dans son cercle proche. Le centre-bourg est distant de la route départementale, avec le pré du Fangeat entre les deux. Cette distance protège les habitations du bourg historique des nuisances et intègre le bourg dans un ensemble paysager végétal.

Un hameau plus récent en extension le long de la RD

De l'autre côté du pré du Fangeat, le long de la route départementale s'est érigé un hameau plus récent, avec une structure viaire plus adaptée au déplacement automobile, composé de pavillons mais également de l'école primaire communale (depuis 1965 et restructurée en 2023) et la maison des associations (depuis 2014). Ces deux dernières forment une nouvelle centralité, lieu de rencontre important dans le quotidien des habitants, excentrée de la centralité historique. De plus, ce hameau accueille proportionnellement plus d'habitants que le centre ancien.

Une frontière forte

La route départementale scinde ces deux entités urbaines de manière très marquée. La vitesse des voitures qui la pratiquent crée une certaine appréhension, notamment au regard de la proximité de l'école. Cela grève et limite le développement des mobilités douces, des usages potentiels et des liaisons entre ces deux entités urbaines. Le pré du Fangeat, et l'absence d'aménagement piéton le long des rues qui le bordent, créent aussi une frontière paysagère qui renforce cette mise à distance. L'amélioration des liaisons entre ces deux entités urbaines (hameau et centre ancien) semble primordiale.

Comment lier les deux polarités du centre-bourg de Chambles ?

- Rendre visible depuis la route, le bourg historique et son patrimoine, tout en préservant sa situation paysagère.
- Relier par le vide, avec la qualification du pré du Fangeat et des ses abords comme coeur de bourg, dont les usages seront à définir ensemble

Une pluralité de lieux de vie

Une vie associative riche

Les associations de Chambles sont nombreuses et concernent différentes tranches d'âge ainsi que des activités variées. Certaines associations, comme Chambl'Envi, créent du contenu qui valorise le centre-bourg.

Des activités commerciales à accompagner en lien avec une dynamique touristique

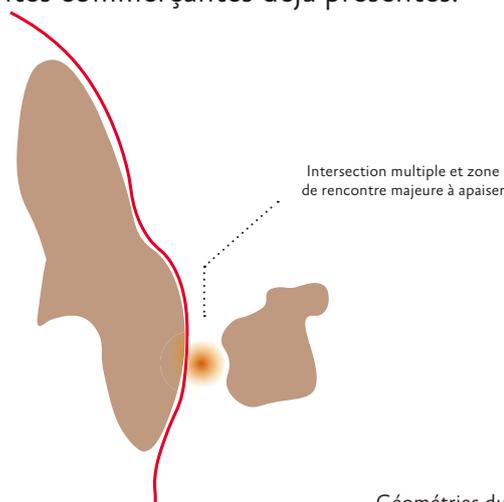
Les commerçants de Chambles sont moins nombreux aujourd'hui. Le restaurant «Ma chaumière» et le salon de thé/fabricant de confiseries «Le comptoir de Zanzibar» n'ont pas le rayonnement qu'ils souhaiteraient et peinent à attirer les clients. Les sujets de stationnement, de dynamique touristique et de signalement des commerces depuis la RD ont été évoqués comme leviers possibles d'amélioration. L'épicerie, bien que récemment ouverte, profite d'une forte affluence d'habitants locaux. Elle s'est affirmée comme un nouveau lieu de rencontre majeur pour les habitants. Cependant, son local est petit pour la diversité de son offre.

Où est la place du village ?

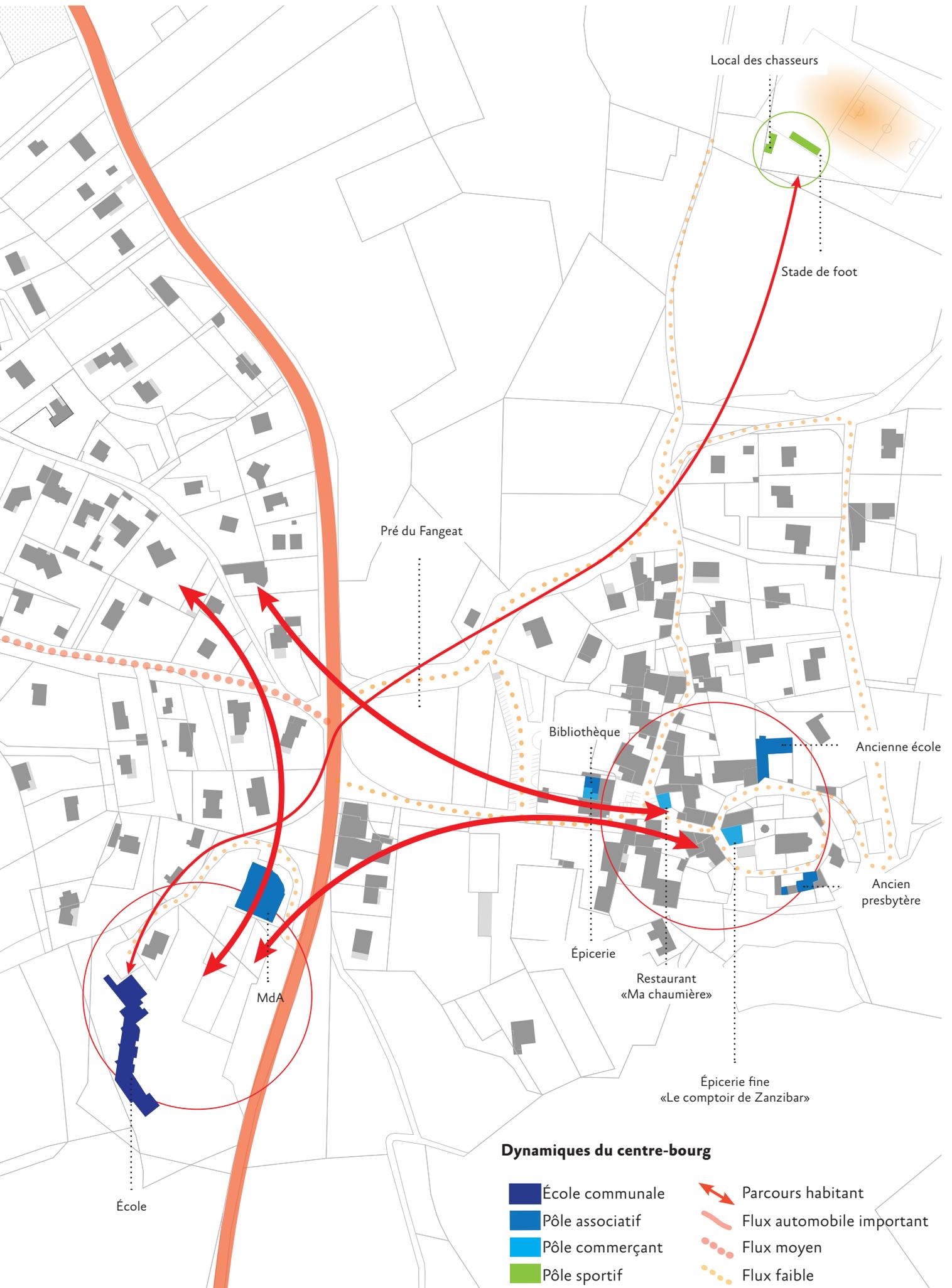
Il n'existe pas de centralité manifeste et évidente, mais plutôt différents lieux qui possèdent chacun des qualités spécifiques : la place de la Mairie comme place historique, le Pré du Fangeat comme champ de foire, le parking de l'école comme lieu de rencontre des parents d'élèves, le parking devant l'épicerie comme nouvelle place du village. De manière unanime et avec une pratique plutôt dominicale, on évoque avec fierté la tour et l'église.

Comment valoriser les lieux de vie actuels pour conjuguer des usages d'habitants, un accueil touristique et une vitalité commerciale ?

- Mutualiser les usages pour chaque aménagement futur
- S'appuyer de manière maîtrisée sur les flux touristiques du château Essalois pour soutenir les activités commerçantes déjà présentes.



Géométries du centre bourg



Dynamiques du centre-bourg

- École communale
- Pôle associatif
- Pôle commerçant
- Pôle sportif
- Parcours habitant
- Flux automobile important
- Flux moyen
- Flux faible

3. PORTRAIT DE BOURG - Paysage et patrimoine

Paysage naturel et patrimoine architectural

Le paysage de Chambles est caractérisé par les gorges de la Loire. Le centre-bourg attire les touristes pour son cadre naturel. Sa position en surplomb offre une vue panoramique sur les gorges. En effet, il existe plusieurs belvédères sur le lointain, plus ou moins bien aménagés. Autour du centre-bourg, le paysage est en grande partie boisé et avec un relief important sur le versant des gorges de la Loire. De l'autre côté, le paysage est plutôt composé de pâturages recoupés de murets en pierres sèches, témoins de la vocation historique d'élevage de la commune. Entre le bourg et la route départementale, le pré du Fangeat est situé dans un corridor végétal, au col entre deux «vallons» orientés Nord-Sud. Il permet de préserver le centre historique des nuisances de la route et de mettre sa tour en valeur. Ce patrimoine paysager est un atout important de la commune.



Vue sur les gorges de la Loire depuis la tour

De plus, Chambles possède un patrimoine bâti d'intérêt tout aussi bien par ses ruelles médiévales que par ses bâtiments historiques tels que sa tour et son église. Ce sont des éléments forts de l'identité du centre-bourg. La tour du XII^{ème} est par ailleurs inscrite aux Monuments Historiques. L'ensemble du bourg ancien est relativement bien entretenu.



Vue sur l'ancienne école

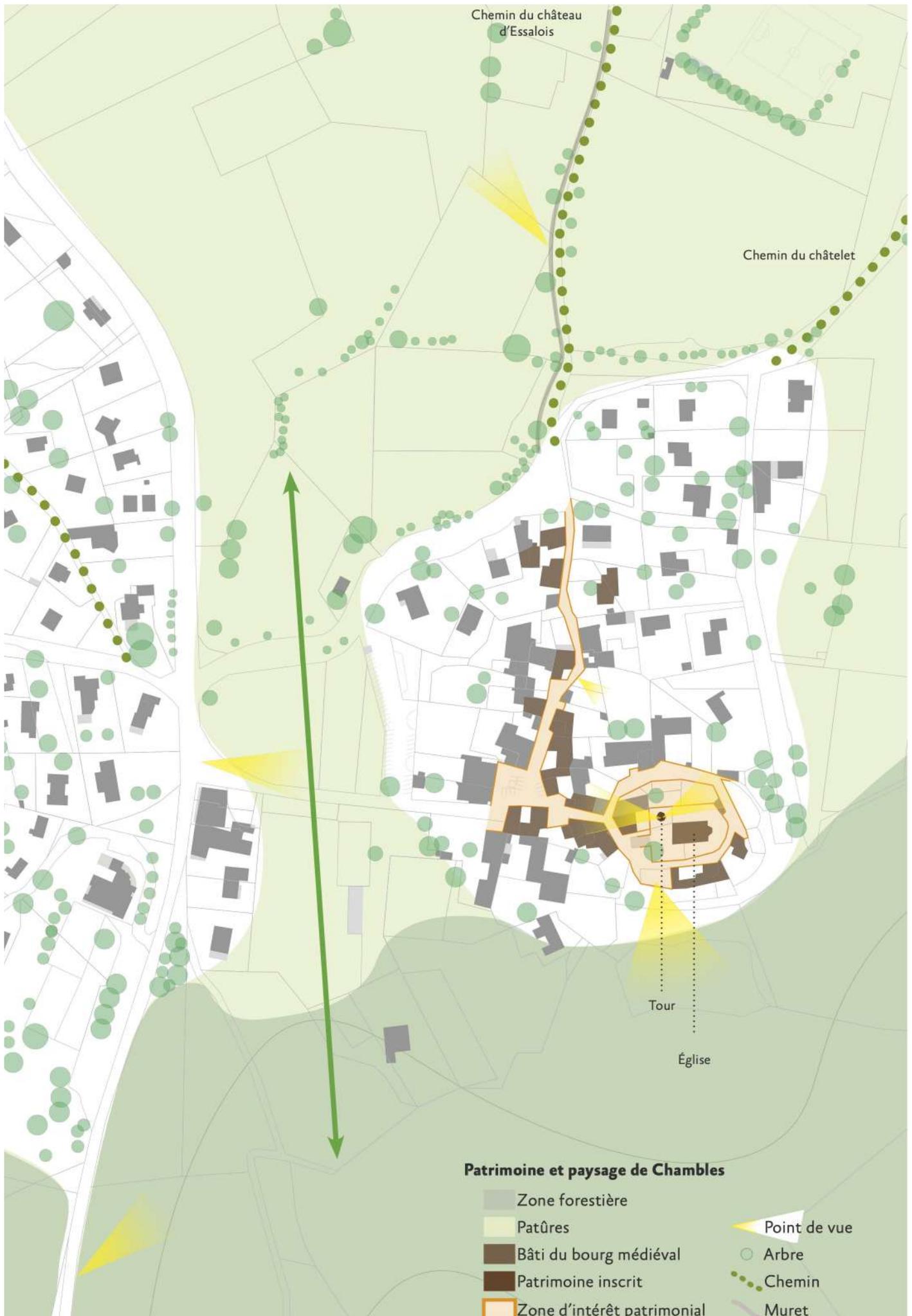
Dans les environs de Chambles, le château d'Essalois est un pôle touristique majeur. Le week-end de nombreuses familles se déplacent pour visiter le château et ses alentours. Cependant, peu se rendent jusqu'au bourg de Chambles. Une amélioration du balisage sur les chemins pédestres permettrait d'accentuer ce lien, ainsi qu'une valorisation des aménagement en présence autour du parking.



Vue au départ du chemin vers le château d'Essalois

Comment mettre en avant les qualités architecturales et paysagères du centre-bourg?

- S'appuyer sur le déjà là, ménager les lieux et entretenir le bâti et le paysage avec soin et attention.
- Envisager la création de parcours (paysagers, panoramiques, patrimoniaux) et les aménagements associés (mobilier, balises, etc.).



4. FONCIER ET REGLEMENTATION

Opportunités et contraintes

Un tiers de la commune est située en zone Natura 2000, et une partie des abords immédiats du bourg ancien. L'ensemble du centre-bourg est dans le périmètre de protection des abords des Monuments Historiques. Le reste des abords du centre-bourg est en zone naturelle. En l'état, il n'existe plus de potentiel de développement urbain autour du bourg ancien. On est dans un nouveau paradigme : des terrains naturels et agricoles inconstructibles, une forme urbaine déjà constituée, tout futur projet se fera par densification ou transformation du bâti existant.

Le foncier communal disponible est en partie stratégique, notamment avec le pré du Fangeat et le terrain attenant à la mairie, tous deux situés à l'entrée du bourg historique.

Par ailleurs, peu de bâti est en propriété communale mais dispose de qualités architecturales. La réflexion sur le centre-bourg est l'opportunité d'envisager le devenir et la destination de ces différents bâtis : déménagement et réaffectation, réhabilitation, vente, création de logements...



Église du bourg, des travaux sont à prévoir (toiture...).



L'ancien presbytère est actuellement occupée par l'association Chamb'l'envi, un logement en location et une salle utilisée pour le catéchisme. Les locaux sont exigus par rapport à leur usage.



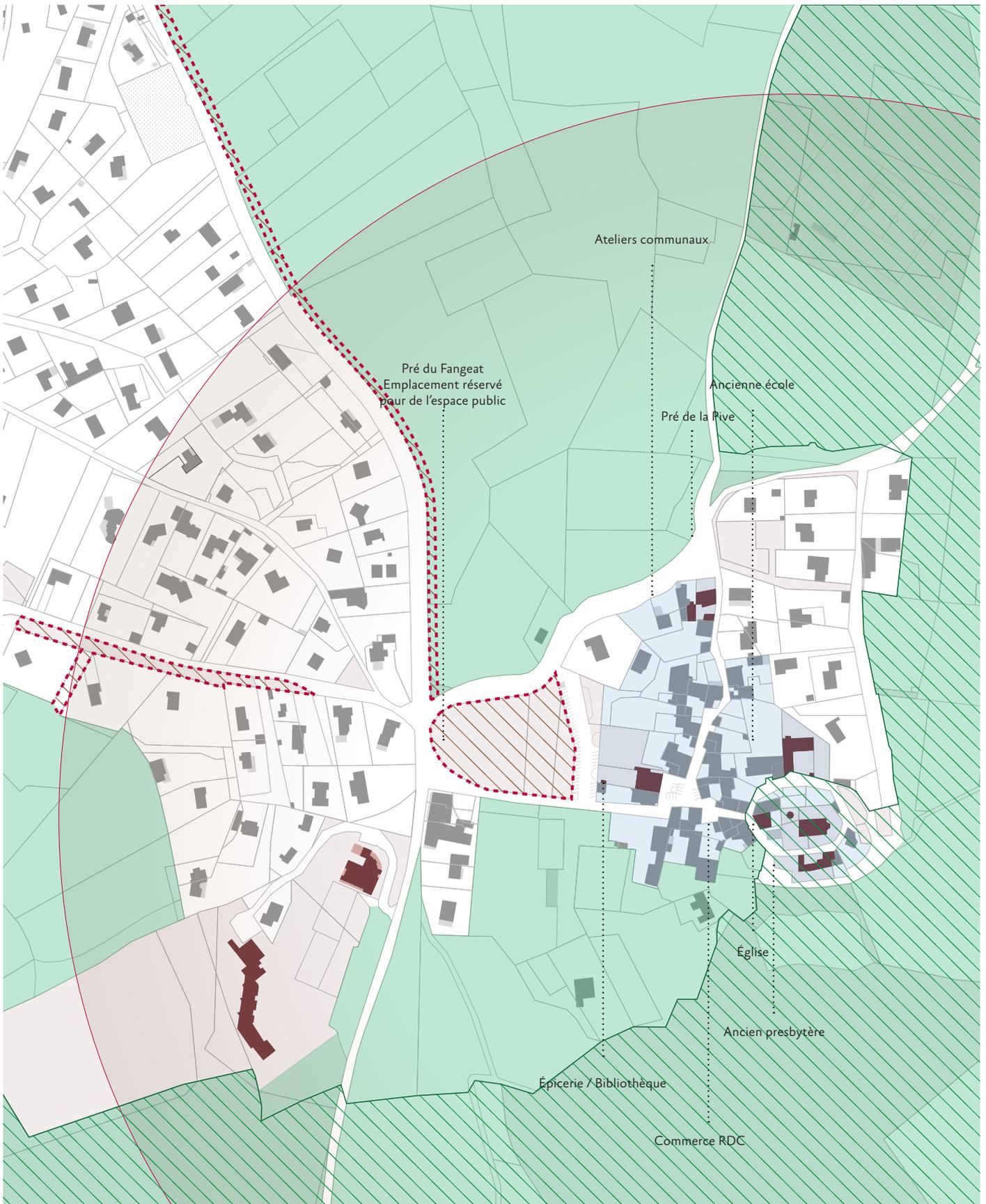
L'épicerie et la bibliothèque partagent le rez-de-chaussée de ce bâtiment. L'épicerie manque d'espace et empiète dans le hall, tandis que la bibliothèque souhaiterait avoir une salle pour organiser des réunions.



Cette ancienne ferme est utilisée comme locaux techniques par la mairie. Elle sera libérée d'ici peu et n'a pour l'instant pas de nouvel usage défini.



L'ancienne école accueille un appartement en location et des activités artistiques au cours de la semaine.



- | | |
|--|--|
|  Bâti communal |  Secteur naturel et/ou forestier |
|  Foncier communal |  Zone classée Natura2000 |
|  Emplacement réservé |  Centre bourg patrimonial et cœur historique |
| |  Zone de protection patrimoniale dite des abords de la tour |

5. PROFIL-TYPE DE L'HABITANT

Par qui la commune est-elle habitée ?

La commune est constituée de plusieurs hameaux conséquents. Le bourg de Chambles est apparu au IX^{ème} siècle. Dans les années 60, sa proximité de Saint-Just-Saint-Rambert et de Saint-Etienne rend la commune attrayante pour villégiature. Le hameau attenant au bourg ancien apparaît alors, et à l'époque il se compose essentiellement de résidences secondaires. Le bourg possède une vocation touristique forte sur des temps hebdomadaires ponctuels, sorte de «village week-ends», ce qui contribue à l'essor des restaurants dans le bourg. Depuis, cette condition a changé, les maisons de «week-end» sont devenues des résidences principales pour les travailleurs des villes attenantes, avec 91% des actifs qui se déplacent en voiture. La commune est ainsi passée de 279 habitants en 1954 à 1054 habitants en 2020. Ce recensement témoigne toujours d'une faible densité : 55,77hab/km² (contre 106,15hab/ km² à l'échelle de la France).

Le bourg conserve aujourd'hui une fréquentation touristique régulière et locale. La commune comporte des gîtes, un camping et une aire de camping-car de 3 emplacements est située à côté du parking.

Les habitants de Chambles ont un niveau de revenu et d'études élevé. En 2020, la médiane du revenu annuel sur Chambles est de 25 960 euros, contre 22 580 euros sur LFA et 22 040 euros à l'échelle nationale. 41,3% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus de Chambles

dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 25,8% sur LFA.

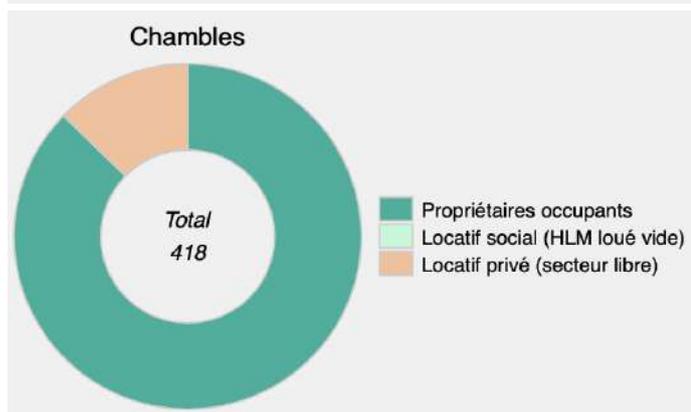
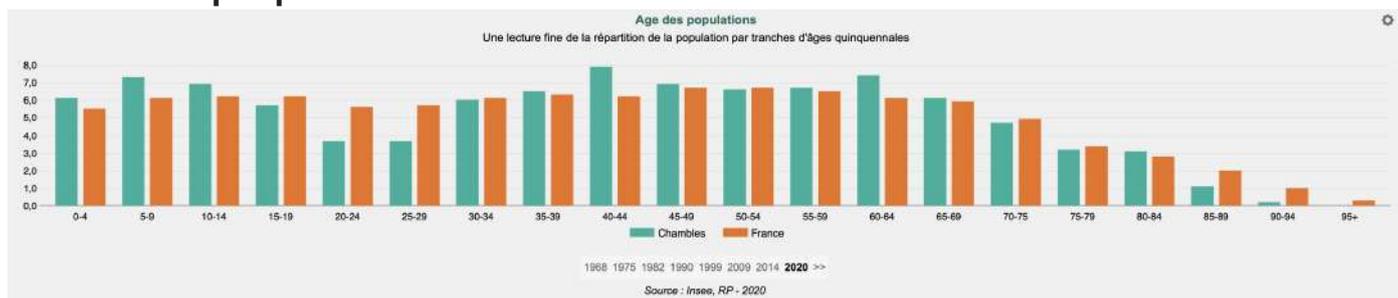
La tranche d'âge des habitants est relativement jeune : la tranche d'âge 0-14 ans représente 20% de la population. A ce titre, on peut noter la récente ouverture d'une nouvelle classe à l'école primaire. La proportion de chaque tranche d'âge est plutôt homogène mise à par les personnes de 20 à 30 ans qui sont sous-représentés.

Le parc immobilier de la commune est composé majoritairement de constructions issues de l'après-guerre. Par ailleurs, les typologies de logements sont particulièrement grandes : on compte 57,6% de logements de plus de 5 pièces et à peine 17% de moins de 3 pièces. Il existe donc un enjeu sur la diversité typologique avec la création de petites et moyennes typologies. La commune ne compte aucun logement social, et 5 logements communaux (dont un est utilisé par la MAM).

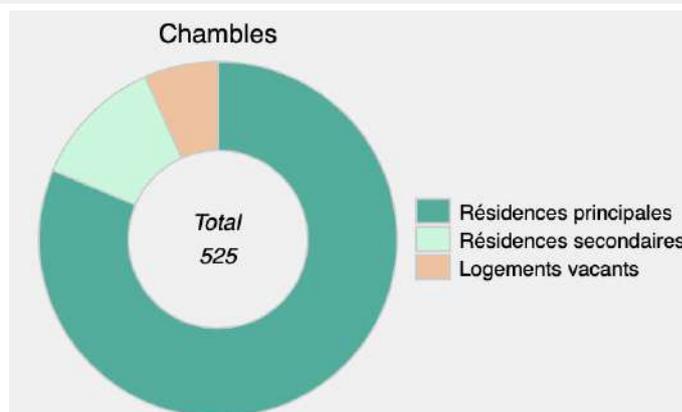
Les foyers sont 98,6% à posséder au moins une voiture et plus de 60% en ont deux.

La concertation publique a par ailleurs révélé l'intérêt d'une partie de la population dans le devenir du bourg. Cette dynamique habitante, qui témoigne d'une envie de prendre part et de s'impliquer, peut être l'opportunité d'instaurer des démarches consultatives ou participatives dans la stratégie de centre-bourg : budget participatif, urbanisme transitoire sur les aménagements ou chantier participatif.

Chambles en quelques chiffres



Pourcentage de propriétaire par rapport au locatif



Taux de résidence principales
source : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>

6. AFOM

ATOUS

- Qualité de la situation paysagère
- Patrimoine riche et un ensemble bâti entretenu
- Cadre préservée / Natura 2000, PLUi et ABF
- Une diversité commerciale
- Dynamisme des associations
- Sentiment d'appartenance des habitants

FAIBLESSES

- Sous valorisation du patrimoine et du potentiel touristique, au détriment des activités commerçantes
- Un flux routier marqué par une vitesse excessive qui crée une frontière forte
- Une entrée de bourg peu valorisée
- Une absence de centralité manifeste - ou pour le dire autrement une pluralité de centralités non reliées
- Des hameaux concurrentiels en termes de nombre d'habitants avec un bourg ancien faiblement peuplé et peu pratiqué par les habitants de certains hameaux
- Peu de touristes de la région viennent visiter le centre-bourg de Chambles

OPPORTUNITÉS

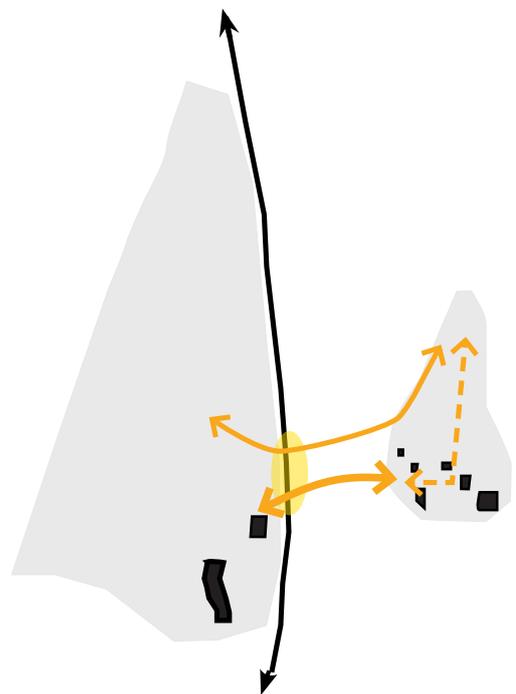
- Proximité avec le château d'Essalois
- La récente ouverture de l'épicerie qui rencontre un franc succès
- Une réserve de foncier communal sur des secteurs clés
- Un bâti communal en attente de définition
- Un flux routier qui peut être vecteur de vitalité, en lien avec la modération de la vitesse
- Habitants motivés et mobilisables

MENACES

- Une dynamique de l'habitat en tension sur l'accès à la location et à l'achat, écartant, de fait, les foyers à revenus modérés
- Le renouvellement de la population et le maintien de des effectifs scolaires
- Raréfaction du foncier communal constructible dans le bourg

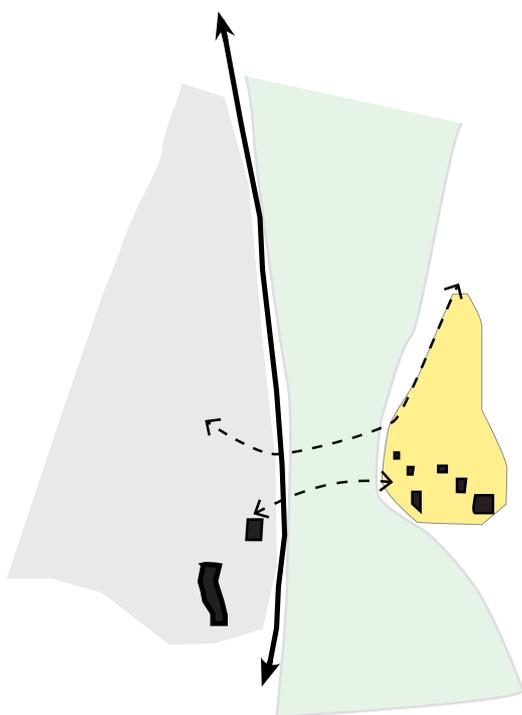
2. RECITS ET ENJEUX

1 / RELIER



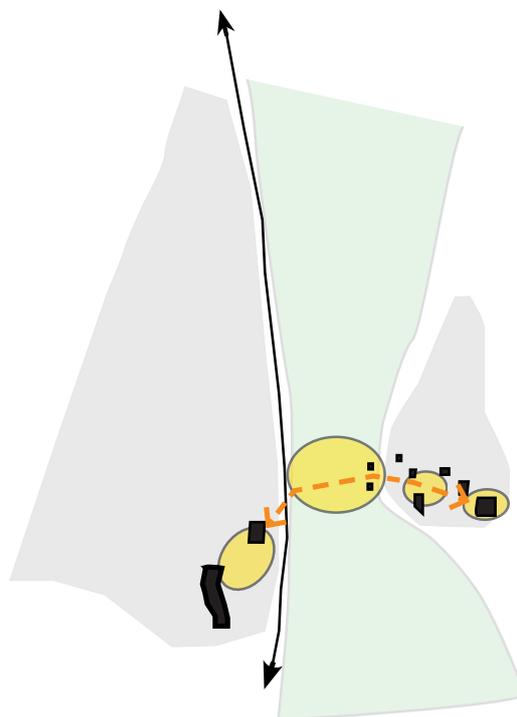
**Sécuriser et apaiser
les flux existants**

2 / RÉVÉLER



**Le patrimoine bâti,
la valeur paysagère,
les qualités existantes**

3 / FAIRE COMMUN



**Lieux de vie, espaces publics,
commerces, dynamiques associatives,
tourisme**

QUELS RÉCITS POUR CHAMBLES

Comment lier les deux polarités du centre-bourg de Chambles ?

Comment valoriser les lieux de vie actuels pour conjuguer des usages d'habitants, un accueil touristique et une vitalité commerciale ?

Comment mettre en avant les qualités architecturales et paysagères du centre-bourg ?

1/ RELIER : le bourg ancien et le hameau, l'église et l'école

Le centre-bourg de Chambles est actuellement divisé par la route départementale. Le pré du Fangeat accentue cette division en mettant à distance le bourg du reste de ces habitations, ainsi que de son école et de sa maison des associations.

La vitesse du flux routier et le peu d'aménagements pour les mobilités douces sont une problématique majeure qui limite les usages et les liaisons. L'aménagement de cette route départementale pour favoriser les flux piétons et la cohabitation avec les voitures nous semble primordiale.

Par ailleurs, une signalétique appropriée permettrait de mettre en avant le bourg historique et ainsi de rendre visible le bourg depuis la route. Cela permettrait de signifier à l'automobiliste qu'il traverse un village et, ainsi, de l'inciter à ralentir d'une manière douce.

Au-delà des enjeux de cohabitation avec la voiture, il s'agit également de proposer une qualité de cheminement, propre au «cœur de bourg» et en lien avec cette notion de centralité. Cette liaison qualitative devra également être une trame d'usages, le support principal pour les aménagements projetés et à venir.

Il conviendra ici de se questionner sur les différentes mobilités le long de cet axe, y compris la place de la voiture et les stationnements associés.

2/ REVELER :**valoriser et ménager les qualités du centre bourg**

Le paysage de Chambles est un de ses atouts majeurs, sa position en surplomb est particulièrement avantageuse. Le centre bourg dispose de nombreux atouts et de nombreuses qualités : architecture, patrimoine, cadre naturel... Bien qu'en bon état dans l'ensemble, ces situations construites peuvent faire l'objet d'entretiens et d'améliorations ciblées, d'attentions peu coûteuses qui participent à la valorisation globale du centre-bourg.

Il est difficile de deviner les qualités du patrimoine architectural du centre bourg depuis la route. Nous pouvons travailler à améliorer la perception du bourg depuis la route départementale, à rendre visible les qualités existantes. Ce travail peut prendre la forme d'un travail signalétique, mais également d'un travail de fond sur le paysage perçu depuis la route : pré au premier plan, linéaire de haies devant le parking, sujets arborés et bâtis en arrière plan...

In fine, il convient également de chercher la juste dynamique touristique souhaitée, qui peut s'appuyer sur les qualités manifestes du bourg mais également sur la proximité du château d'Essalois. Cette réflexion pourrait se conjuguer avec la structuration de parcours thématiques, dans le bourg et aux abords, afin d'accompagner les touristes dans le bourg et se faisant de travailler au développement des activités commerciales.

3/ FAIRE COMMUN :**conjuguer usages habitants et accueil touristique**

Où se retrouver ? Et en quelles occasions ?

Quand l'école, la maison des associations et l'épicerie, qui sont des lieux de rencontre majeurs, se déplacent des lieux de vie historiques, la centralité devient plurielle. Faire place s'entend ici au singulier et au pluriel. Nous chercherons ensemble à définir s'il convient d'affirmer un nouvel espace central majeur, ou plutôt de valoriser les différents lieux de vie existants et de les relier. La stratégie retenue pourra également être la conjugaison de ces deux intentions...

A ce titre, la commune manque d'équipements pour les enfants et les adolescents. La proximité avec l'école et la maison des associations est un atout. Rassembler les parents d'élèves et les enfants autour d'un espace ludique permettrait de créer des liens.

Nos réflexions chercheront à s'adresser à la fois aux usages des habitants mais également des touristes, afin de mutualiser les investissements et de favoriser un «vivre ensemble» élargi.

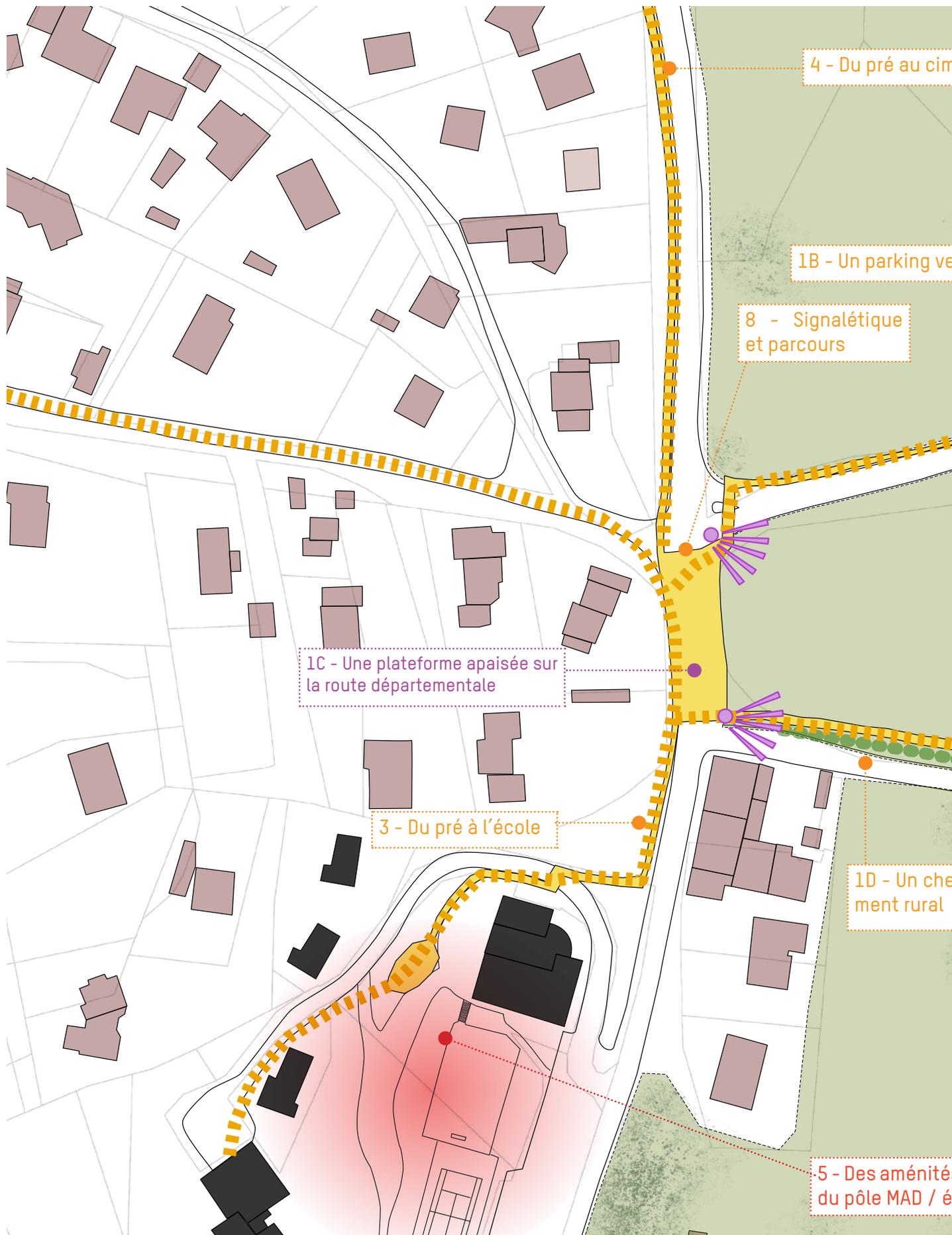
Il conviendra également de se positionner sur les activités en place dans les différents bâtis communaux, leur maintien et/ou leur transformation.

Esquissons ici quelques pistes de travail ciblées qu'il conviendra de travailler ultérieurement :

- Quels usages sur le pré du Fangeat ?
- Questionner le devenir de l'épicerie et son local pour lui permettre de se développer.
- Quelle vocation pour la place de la mairie ?

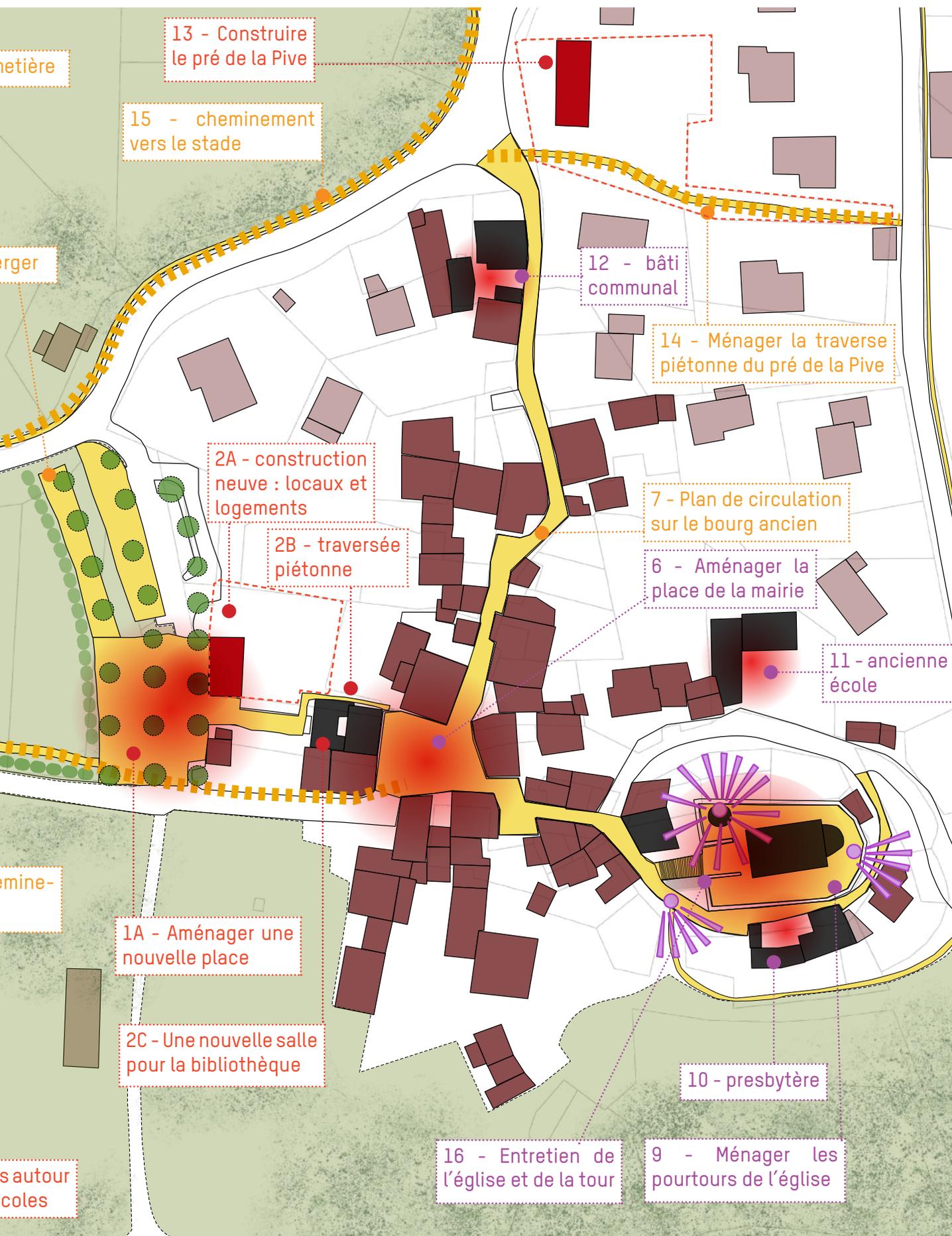
3. PLAN-GUIDE ET FICHES ACTIONS

SYNTHÈSE DES ENJEUX : FAIRE



guide

E COMMUN - RELIER - RÉVÉLER



PLAN D' ACTIONS 1/2

Numéro d'action	AMBITIONS - Faire commun - Révéler et entretenir - Relier	Nom de l'action	Enjeux
1	Faire commun Relier	Aménagement du pré du Fangeat et de ses abords Cette action regroupe les actions décrites ci-dessous.	- Affirmer ce lieu comme nouvelle centralité paysagère et de loisirs, trait d'union entre le bourg ancien et son extension. Ce lieu peut mutualiser les usages, en conciliant une vocation touristique. - A travers les aménagements proposés, valoriser les liaisons et les mobilités entre bourg et extension
1A	Faire commun	Aménager une nouvelle place au devant de la bibliothèque et de l'épicerie	Aménager une place d'entrée de ville, qui accueille tant le touriste que les enfants et le quotidien des habitants. Lieu à la vocation utilitaire, touristique et de loisirs Cette place constitue l'image de Chambles sur la RD.
1B	Relier	Un parking verger	Permettre le stationnement des visiteurs, des habitants, des touristes, des usagers des commerces du centre bourg Dissimuler la présence de la voiture dans le paysage
1C	Révéler	Une plateforme apaisée sur la route départementale	Garantir le ralentissement des voitures de manière à : - tourner le regard du visiteur vers le village - Signifier l'entrée dans un lieu soigné - Assurer une traversée sécurisée des piétons - Constituer un parvis sur le pré
1D	Relier	Un cheminement rural	Garantir un cheminement apaisé et de qualité le long du pré, entre l'école et la place
2		Une construction neuve face au pré Cette action regroupe les actions décrites ci-dessous	Edifier face au pré une construction qui conjugue une mixité programmatique (habitat, commerce...) et une intégration harmonieuse
2.A	Faire commun	La construction neuve : locaux et logements	- Proposer un local commercial face au parking pour maintenir l'épicerie dans le bourg ancien. - Proposer une offre locative pour accueillir tant l'installation de jeunes ménages que le vieillissement de la population
2.B	Relier	Aménagement de la traversée piétonne vers la place de la Mairie et des extérieurs devant la bibliothèque	- Proposer une liaison piétonne qui relie la place de la mairie au parking et aux équipements attenants (épicerie, bibliothèque)
2.C	Faire commun	Une nouvelle salle thématique pour la bibliothèque	- Profiter du local vacant laissé par le déplacement de l'épicerie pour agrandir la bibliothèque avec une nouvelle salle. Cet « agrandissement » peut être l'opportunité de redéfinir le projet pédagogique, en lien avec le réseau Copernic
3	Relier	Du pré à l'école	- Mettre en place une liaison plus sécurisée entre le centre-bourg et le pôle école / MAD
4	Relier	Du pré au cimetière	- Mettre en place une liaison plus sécurisée entre le centre-bourg et la route départementale vers le cimetière

Description & moyens	Partenaires	Public ciblé	Coût	Priorité	Impact
	LFA services jeunesse et sports LFA service tourisme UDAP	Tout public : habitants, enfants, touristes...			
<ul style="list-style-type: none"> - un lieu constitué de pierre et de stabilisé - Sous l'ombre de grands arbres - Accueil des jeux pour enfants - Du stabilisé pour jouer à la pétanque - Des bancs pour s'installer 	LFA / services jeunesse et sports / service tourisme	Tout public : habitants, enfants, touristes...	++	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> - un lieu perméable constitué de pavés enherbés et de stabilisé - Conservation de l'aire d'accueil des campings car - plantation d'une haie mellifère (dissimulant la vue) et d'un verger (permettant l'ombrage) 	LFA / service projet urbain et service étude et travaux	Tout public : habitants, touristes	++	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> - un lieu d'entrée de ville constitué de matériaux nobles (béton désactivé beige, béton balayé, pierres) qui invite à ralentir - Une assise sur le pré, en contrebas de la route 	Département	Tout public : habitants, touristes	++	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> - Un cheminement au plus simple, perméable, facile d'entretien, en gravillons 		Tout public : habitants, touristes, enfants	+	++	++
Ces actions sont conditionnées par le montage financier et opérationnel avec un partenaire extérieur et par la revente potentielle de bâtis communaux pour équilibrer le financement de l'opération.	UDAP				
<ul style="list-style-type: none"> - Le montage de l'opération est à définir avec les partenaires envisagés, qui pourraient assumer la maîtrise d'ouvrage. - Au regard du contexte dans lequel cette construction est projetée, une ambition forte doit être partagée par l'ensemble des intervenants afin de livrer une opération de qualité et intégrée. - La recherche de techniques constructives vertueuses ou la valorisation de ressources naturelles locales dans la construction peut faire l'objet de subventions spécifiques 	Bailleur social type Bâtir et Loger LFA / service projet urbain LFA / service habitat UDAP SIEL service d'assistance à la gestion énergétique	A définir : jeunes ménages et personnes âgées	+++	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> - Une fois la question foncière réglée, mettre en œuvre la liaison. - Evoquer la qualification de la clôture avec le terrain attenant pour anticiper les désagrèments de mitoyenneté : muret pierre ou ganivelle avec haie plantée... La requalification de l'escalier (mécanique actuellement) peut également être réalisé pour un ouvrage plus ancrée avec la matérialité des lieux. 		Habitants / touristes	+	++	++
<ul style="list-style-type: none"> - A voir selon la programmation dans cette nouvelle salle 	LFA : réseau Copernic LFA / service projet urbain	Habitants	+	+	++
<ul style="list-style-type: none"> - Sur la base d'un relevé précis et des échanges faits avec le département, aménager un trottoir sécurisé avec une largeur de 1,4m qui conserve une largeur de voirie (5,5m) - Envisager l'acquisition foncière pour permettre ce parcours sécurisé - Reprendre l'emmarchement qui conduit à la MAD (élargissement, ouvrage plus robuste...) 	Département de la Loire / LFA service planification / service mobilité / service étude et travaux	Habitants	+	+	++
<ul style="list-style-type: none"> - ménager un trottoir le long de la route - intégrer dans l'aménagement du profil de voirie les voies cyclables 	Département de la Loire / LFA service planification PLUi / service mobilité / service étude et travaux	Habitants	++	+	+

PLAN D' ACTIONS 2/2

Numéro d'action	AMBITIONS - Faire commun - Révéler et entretenir - Relier	Nom de l'action	Enjeux
5	Faire commun	Des aménités autour du pôle MAD / écoles	- Proposer des usages et des petits ménagements pour conforter la vitalité présente sur ce pôle fortement fréquentée : prolonger la sociabilité en sortie de classe...
6	Révéler et entretenir	Aménager la place de la mairie	- Usages et végétalisation
7	Relier	Plan de circulation sur le bourg ancien	- Limiter la présence et le stationnement des voitures dans le bourg historique, hors riverains
8	Révéler et entretenir	Signalétique et parcours	- Valoriser le patrimoine, le paysage, l'histoire des lieux - Valoriser les commerces
9	Révéler et entretenir	Ménager les pourtours de l'église	Valoriser ce site exceptionnel et les promontoires par de petites attentions, par de l'entretien et quelques aménagements
10	Révéler et entretenir	Le devenir de l'ancien presbytère	- Conserver ce patrimoine communal et envisager son devenir avec une réhabilitation et une programmation ambitieuse afin de l'ouvrir au plus grand nombre
11		Le devenir de l'ancien école	- Vendre ce bâti communal pour permettre l'entretien du bâti, l'accueil de nouveaux habitants et une rentrée de finances qui permet à la commune d'autres investissements
12		Le devenir des anciens locaux techniques	- Vendre ce bâti communal pour permettre l'entretien du bâti, l'accueil de nouveaux habitants et une rentrée de finances qui permet à la commune d'autres investissements
13	Faire commun	Construire le pré de la Pive	- En lien avec la raréfaction des sols constructibles, valoriser ce terrain communal constructible vers une programmation habitat qui complète l'offre d'habitats présents sur la commune
14	Relier	Ménager la traverse piétonne du pré de la Pive	- Valoriser et entretenir la traversée piétonne derrière le pré de la Pive
15	Révéler et entretenir	Chemin de la Pive	- Aménager un cheminement piéton chemin de la Pive, du parking vers le Stade et vers le château de l'Essalois
16	Révéler et entretenir	Entretien de l'église et de la tour	- Entretien ce patrimoine emblématique pour les habitants et les touristes

Description & moyens	Partenaires	Public ciblé	Coût	Priorité	Impact
Bancs, assises, préau ou auvent en cas de pluie...		Habitants, enfants	+	+	+
- Cette action est à envisager avec l'action ci-dessous pour clarifier la place accordée à la voiture et au stationnement dans le centre-bourg	UDAP / LFA service projets urbains	Habitants, touristes	+	++	+++
- Réserver l'accès routier au centre ancien uniquement aux riverains, et interdire l'accès à tous les autres usagers, touristes et membres de mariage notamment, afin d'éviter une saturation routière vers le haut du centre ancien, sans possibilité de retournement. - Obliger les non-riverains à se stationner pré du Fangeat - Mettre en place des panneaux sens interdit sauf riverains - Mise en place d'un sens unique chemin de la Pive / chemin du Fangeat			+	++	++
- Signaler depuis la route départementale le centre ancien et ses différents atouts : sa tour, son église, ses points de vues, ses commerces... trouver une signalétique adaptée à la qualité des lieux - Compléter cette première signalétique par des indications plus précises et spécialisées sur le parking du pré du Fangeat, qui devient l'entrée du bourg : plans, cartographies, parcours thématiques, informations utiles, services proposées, histoire des lieux... - Envisager l'intervention d'un graphiste / chargé de communication : mise en place d'une charte graphique propre à la commune, qui se décline sur l'ensemble des supports... et pourquoi pas partagé par les différents commerces ?	- LFA / service tourisme/ Pays d'Art et d'Histoire - Chamb'l'Envi	Touristes, habitants	+	++	++
- Entretien des zones gravillonnées et végétalisation des abords - Ajout d'arbres pour apporter un peu d'ombrage et d'assises : en sortie d'église ou au chevet de l'église - Nettoyage (brossage, rejointoiement le cas échéant) du muret périphérique formant garde-corps - Requalifier le promontoire (parterre plantée) devant l'ancien presbytère : un arbre, un banc en pierre, réduire le massif planté... - Valoriser sans sur-aménager le chemin piéton en contrebas (sous le presbytère) qui fait le tour du promontoire	- LFA / service tourisme - Chamb'l'Envi - UDAP	Touristes, habitants	+	+	++
- Définir la programmation future en étroite collaboration avec des partenaires extérieures afin d'envisager un montage opérationnel et financier partagé : un gîte communal, un espace en lien avec le centre d'interprétation des gorges de la Loire du château d'Essalois...	- LFA / service tourisme - UDAP - Pays d'Art et d'Histoire		+++	+	+++
- Relocaliser les associations en présence au sein d'autres locaux existants : MAD ?	- Opérateur privé, bailleur social (en lien avec les autres opérations)			+++	
- En préalable, la vente de ce bâti est conditionnée au déménagement des locaux techniques sur un autre site.				+++	
- Définir la programmation et les intervenants en fonction de la stratégie sur l'habitat porté par la commune : offre locative pour jeunes ménages, logements adaptés aux personnes âgées, habitat mitoyen....	- Bailleur social, EPORA, opérateur privé... - UDAP - LFA service projet urbain	Futurs habitants			++
Avec peu de moyens...		Habitants	+	+	
- Ménager ce chemin à peu de frais : stabilisé sur le bas côté...		Habitants et touristes	+	+	+
- Entretien du bâti : toiture, maçonneries, enduits	- chercher des subventions auprès de différents partenaires (Fondation du patrimoine...) - UDAP	Habitants et touristes	++	+	++

ACTION PRIOTAIRE 1 : AMÉNAGER LES ABORDS DU PRÉ

DONNÉES INITIALES ET CONTEXTE

CONTEXTE

Le pré du Fangeat constitue une entité paysagère de grande qualité à l'entrée du bourg de Chambles. Situé à l'entrée du bourg, le long de la route départementale, il forme, par l'absence de construction, une mise à distance du bourg historique situé sur le point haut, et le met donc ainsi en valeur.

Le SCOT, et sa traduction dans le PLUi, confirme cette vocation paysagère forte, en y interdisant toute construction et en le préservant comme corridor écologique. Le pré du Fangeat est inscrit au PLUi comme emplacement réservé.

Les photos d'archive témoignent de la permanence de l'usage autour de ce pré, profitant de la proximité de cet espace ouvert à la place majeure du village. Il constitue ainsi par son usage comme par son caractère paysager un élément du patrimoine chamblois.

Le pré a aujourd'hui conservé sa fonction essentiellement agricole et festive. La maîtrise du terrain par la commune garantit sa capacité à accueillir des événements de toute ampleur.

Le pré est un terrain d'environ 6000 m², bordé à l'Est par la route départementale, au sud par la route d'accès historique au bourg, au nord par une voirie plus récente, et à l'ouest par une haie de charmille dissimulant le parking principal du bourg, accueillant tant touristes qu'habitants et usagers du centre bourg. C'est là que sont également présentes les principales aménités de Chambles, à savoir un aire d'accueil des campings cars, des toilettes publics, des panneaux d'information, un abri bus pour le ramassage scolaire, des conteneurs pour les ordures ménagères et recyclage, et l'accès à l'épicerie et bibliothèque du village. Le lieu, situé donc à l'extrémité Est du pré, est à ce titre identifié par l'ensemble des Chamblois comme une centralité de vie importante.





ACTION PRIOTIAIRE 1 : AMÉNAGER LES ABORDS DU PRÉ
ÉTAT DES LIEUX - ÉQUIPEMENTS EN PLACE

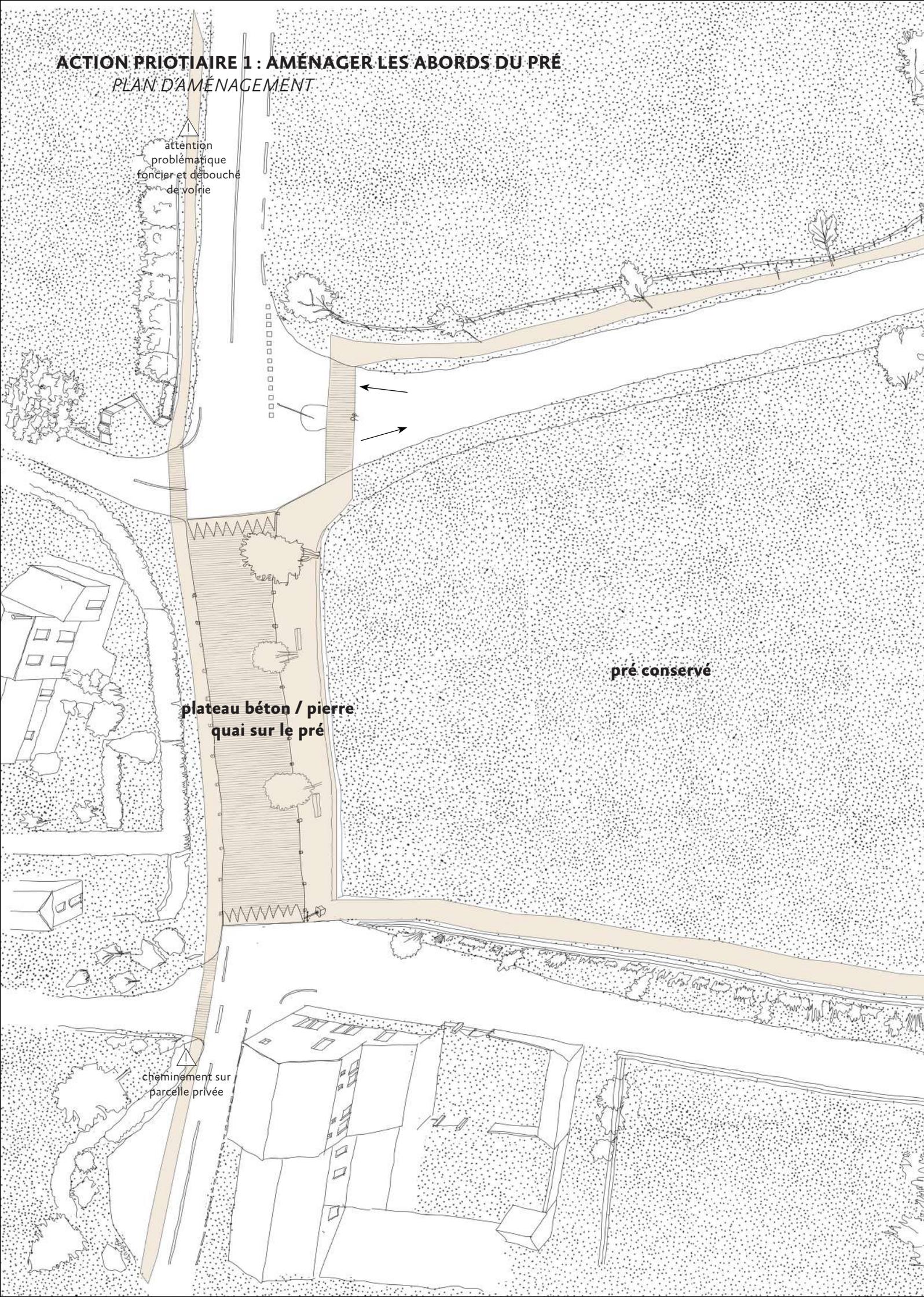




ACTION PRIOTAIRE 1 : AMÉNAGER LES ABORDS DU PRÉ

PLAN D'AMÉNAGEMENT

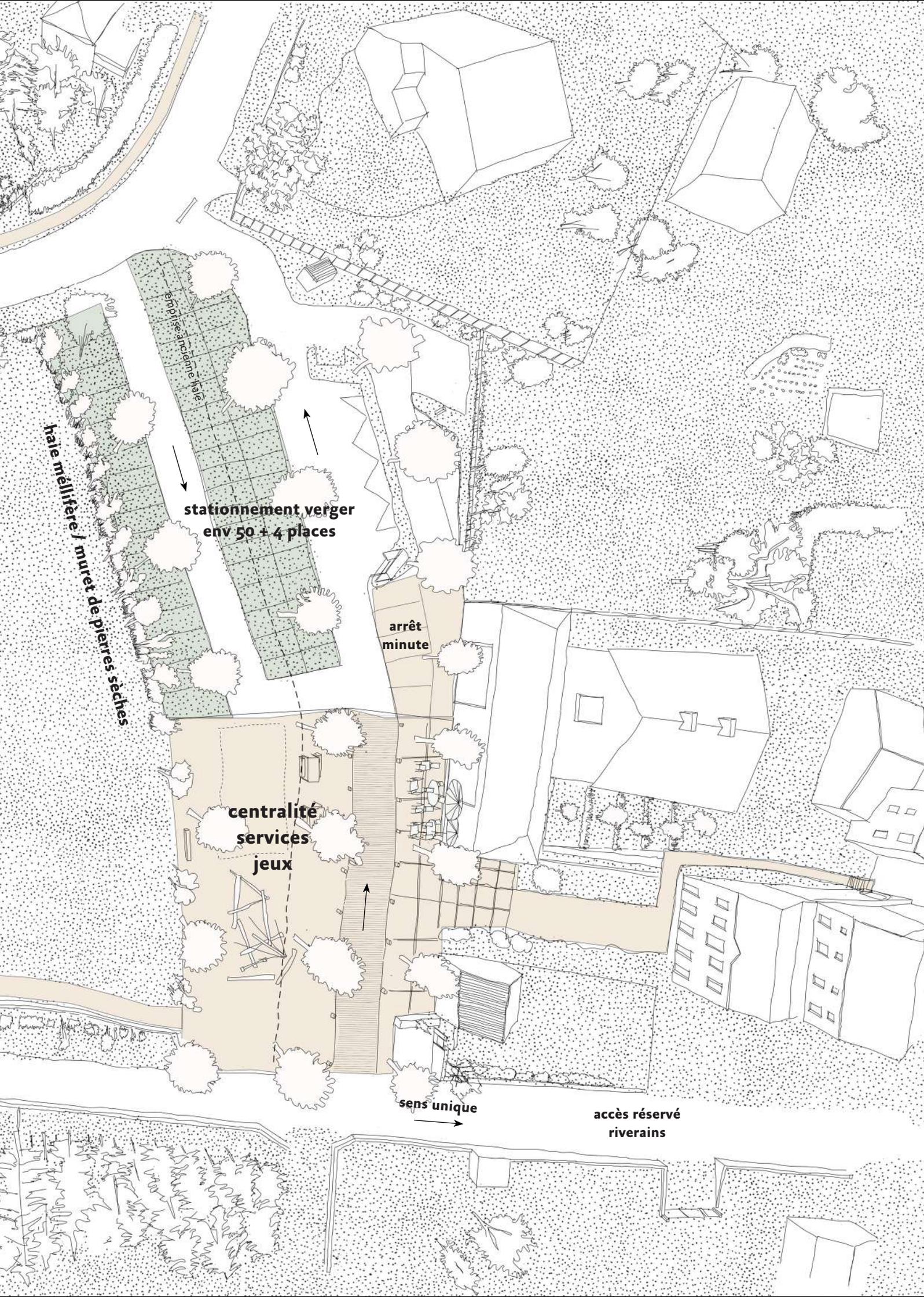
△
attention
problématique
foncier et débouché
de voirie



plateau béton / pierre
quai sur le pré

pré conservé

△
cheminement sur
parcelle privée



haie mellifère
muret de pierres sèches

stationnement verger
env 50 + 4 places

arrêt
minute

centralité
services
jeux

sens unique

accès réservé
riverains

ACTION PRIOTAIRE 1 : AMÉNAGER LES ABORDS DU PRÉ

INTENTIONS - RÉFÉRENCES

INTENTIONS

Le projet prévoit une somme d'interventions, situées au pourtour du pré du fangeat, le conservant dans sa qualité paysagère, sa capacité à accueillir animaux, fauchages tout comme évènements exceptionnels.

Il s'agit tout d'abord de requalifier le parking, qui est de fait un lieu majeur du bourg, à la fois entrée sur le site, lieu de passage et lieu de destination, tant il concentre un nombre d'usages importants au quotidien.

Il s'agit de conforter ces usages : entrée à la ville, accès aux services, stationnement, mais aussi d'en appeler d'autres, liés aux loisirs et aux usages du quotidien : jeux pour enfants, point d'eau, tables de pique nique, terrains de pétanque, départ de randonnées.

Pour cela, nous proposons de créer une nouvelle place, entre la mairie et le pré. C'est une place rurale, en belvédère sur le paysage, elle est traitée en stabilisé, garantissant la perméabilité du support, et plantée d'arbres apportant une ombre de plus en plus nécessaire l'été. Un nouveau bâtiment (action prioritaire 2) pourra s'adresser à cet espace, proposant des services complémentaires et constituant l'adresse du bourg sur les alentours.

Le projet déplace ainsi le stationnement, desservant ce lieu stratégique, mais débarrassé de la présence automobile. L'aire d'accueil des campings cars est conservée, mais le reste du stationnement est requalifié, donnant des qualités paysagères au site. Nous proposons de désimperméabiliser le site en mettant en place des pavés enherbés et de planter un verger qui assure l'ombrage des voitures et la constitution d'un front de bourg agricole.

Du côté de la route départementale, il s'agit de faire ralentir le flux, d'une part pour garantir une traversée plus sécurisée des piétons, mais aussi pour amener le visiteur à tourner le regard vers le centre bourg et sa silhouette manifeste. Un plateau, constitué d'un sol précieux (pierre, béton teinté), se prolonge jusqu'au pré. Il invite à ralentir en comprenant que l'on entre dans un lieu particulier, où le piéton est prioritaire. Des aménagements urbains indiquent la priorité du piéton : assises en belvédère sur le pré, éléments de signalétique piétone, point d'eau, quelques plantations.

Enfin, un cheminement très simple permet de relier les extrémités du pré. Il s'agit de constituer un cheminement qui a l'air d'avoir toujours existé, témoin du passage des gens du centre bourg à l'axe principal de circulation. Un revêtement perméable de graviers clairs permet un usage adapté pour tous, constituant une alternative heureuse à l'enrobé.



largeurs réglementaires cheminements



plateau en pierre



Quai haut - Simon Teyssou à Chaliers



Quai haut - Simon Teyssou à Chaliers



Emmarchement/théâtre de verdure - Michele&Miquel



La grande table - César Portela en Galice



Jeux bois type Mikado



cheminement perméable



Tyrolienne



pavés enherbés



muret et haie à Chambles

ACTION PRIOTIAIRE 1 : AMÉNAGER LES ABORDS DU PRÉ

FAISABILITÉ FINANCIÈRE

1.1	Général / Installation de chantier				
	Installation générale et protection des ouvrages/végétaux à conserver compris benne Compris cloture compris occupation du domaine public et autorisations compris constat huissier / tous les voisins, et état des lieux des rues et ruelles attenantes				3000 €
1.2	Place publique				
	Déroutage d'enrobé				
	Couche de réglage et structure pour revêtement (hors reprise couche de fond de forme voirie existante)				
	Revêtement Pierre (fourniture et pose) stabilisé				
	Plantation arbres				
	Jeux pour enfant				
	Mobilier public				
	Total place publique				181390 €
1.3	Parking verger				
	Déroutage d'enrobé				
	Couche de réglage et structure pour revêtement (hors reprise couche de fond de forme voirie existante)				
	Grave ensemencée				
	Plantation arbres				
	Total verger				61050 €
1.4	Plateau départementale				
	Déroutage d'enrobé				
	Couche de réglage et structure pour revêtement (hors reprise couche de fond de forme voirie existante)				
	Revêtement béton grenailé (fourniture et pose)				
	Forfait signalisation H/V				
	Mobilier public				
	Plantation arbres				
	Total plateau départementale				49940 €
1.5	Cheminement Sud				
	Muret soutènement pierre				
	Revêtement gravillon				
	Plantation haie				
	Total cheminement sud				21010 €
1.6	Cheminement Nord				
	Traversée pierre voirie				
	Revêtement gravillons				
	Plantation arbres				
	Total cheminement nord				7563 €
		TOTAL HT			323953 €
		TVA	20 %		64791 €
		TOTAL TTC			388743 €

ACTION PRIOTIAIRE 2 : UNE CONSTRUCTION NEUVE FACE AU PRÉ

DONNÉES INITIALES ET CONTEXTE

CONTEXTE

Ce site fait face au pré du Fangeat. Ce terrain se situe en avant du front bâti historique. Sa position est stratégique. Construire ici participe de fait à redéfinir le front bâti du bourg ancien perceptible depuis la route départementale.

Ainsi, toute construction future devra rechercher une intégration soignée et attentionnée dans son environnement proche et lointain, autant dans les volumétries développées que dans l'expression architecturale et la qualité des matériaux employés.

Une pente significative marque le terrain, environ deux mètres de différence altimétrique avec une pente Est-Ouest et un point bas vers le parking.

QUELLE PROGRAMMATION ?

Le terrain est situé face au parking, en entrée de centre-bourg et attenant à la bibliothèque et à la mairie. La programmation envisagée est deux locaux de 80m² chacun, dont l'un affecté à la nouvelle épicerie qui bénéficiera ainsi d'une surface de vente augmentée. La destination du deuxième local est à préciser :

- local associatif ?
- local médical-cabinet infirmier ?
- autre commerce ?

UNE LIAISON PIÉTONNE VERS LA PLACE DE LA MAIRIE

Une intervention sur ce terrain permet d'instaurer une liaison piétonne directe entre le parking et la place de la mairie, via un escalier présent à l'angle de la place. .

SYNTHÈSE REGLEMENTAIRE

- Zone UP2 centre bourg patrimonial
- Hauteur limitée à 12m
- Implantation obligatoire sur limite publique, avec dispositions particulières possibles
- Implantation obligatoire sur limites latérales, à minima une limite latérale + dispositions particulières pour les constructions de second rideau
- stationnement sur le terrain ou à moins de 300m : affecter des places sur le parking devant ?
- 1 place par logement jusqu'à 70m²
- stationnement vélo couvert à prévoir





ACTION PRIOTAIRE 2 : UNE CONSTRUCTION NEUVE FACE AU PRÉ

IMPLANTATION ET PRINCIPES

QUELQUES INTENTIONS :

- 1 / Créer un **front bâti bas face au pré**, en rez-de-chaussée, aligné avec l'annexe du voisin, implanté sur le parking. Ce premier bâtiment accueille les deux locaux d'activités de 80m², ouverts sur le parking, le pré, et côté mairie.
- 2 / Profiter de la pente naturelle pour créer deux niveaux, **un niveau bas sur parking et une terrasse haute sur l'arrière** du terrain à 1,6 / 2 mètres de haut par rapport au parking.
- 3 / **Planter sur l'arrière du terrain un volume perpendiculaire en R+1** qui accueillent des logements intermédiaires traversants. Cette disposition sur l'arrière du terrain permet de préserver l'intimité des logements et de jouer avec la pente naturelle pour proposer **des logements de plain-pied avec accès direct sur des jardins privatifs**.
Ce bâti se développe perpendiculairement au front bâti bas sur parking, pour deux différentes raisons :
 - les logements traversants sont ainsi orientés Nord/Sud, et bénéficient donc pleinement des apports solaires.
 - cette implantation perpendiculaire réduit l'impact visuel de la construction depuis la route départementale et le pré : **on perçoit seulement un pignon**.
- 4 / Proposer des **volumes simples et analogues**, proches des volumes et gabarits environnants. La présence d'une toiture à deux pans complète cette recherche d'intégration. En terme de construction, définir des ambitions sur les matériaux et techniques constructives, sur la qualité architecturale et sur les choix énergétiques (chaufferie avec la mairie, géothermie...)

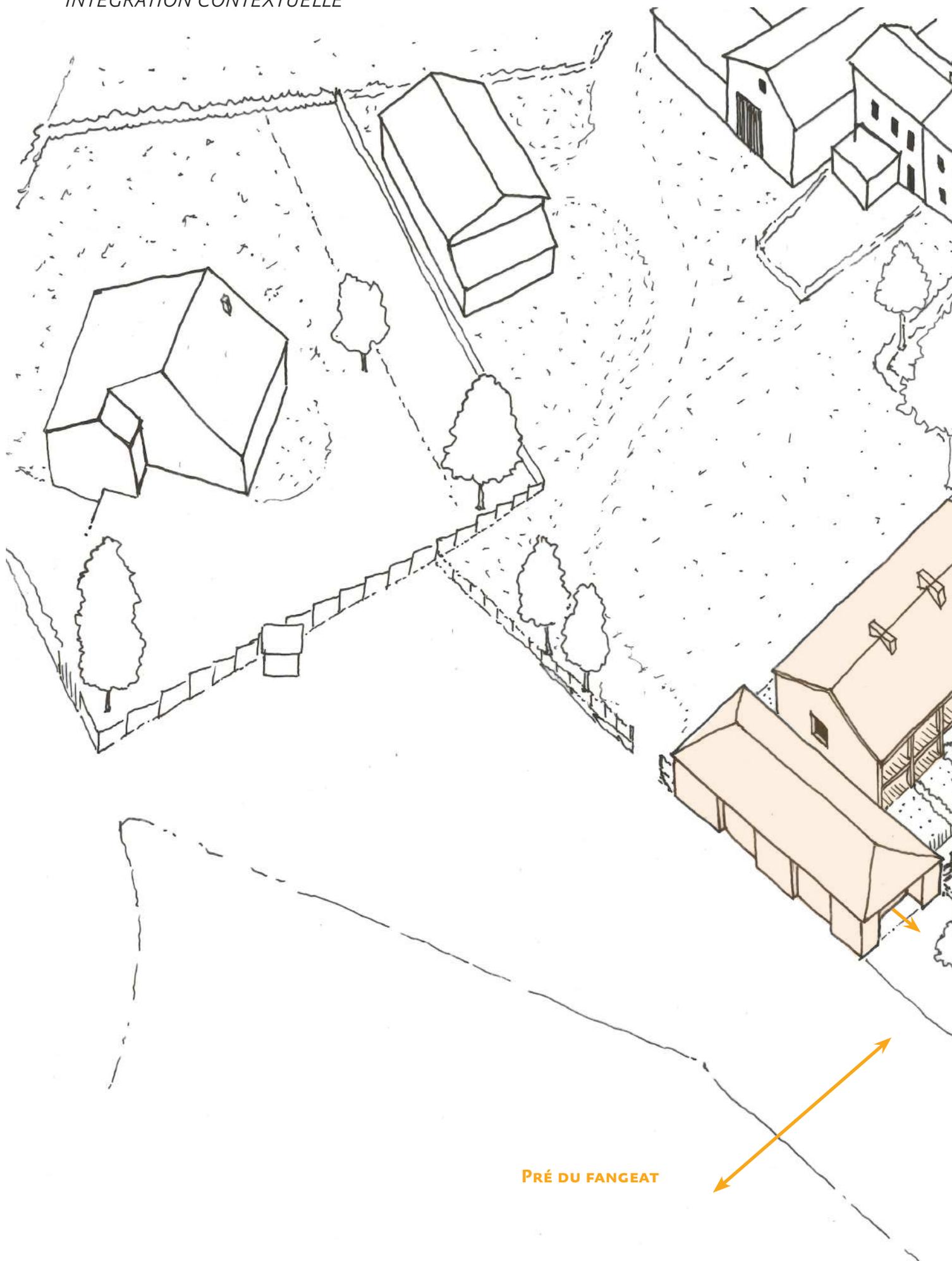
Nota : pour le stationnement, nous partons de l'hypothèse que le parking en dessous accueille les places requises.

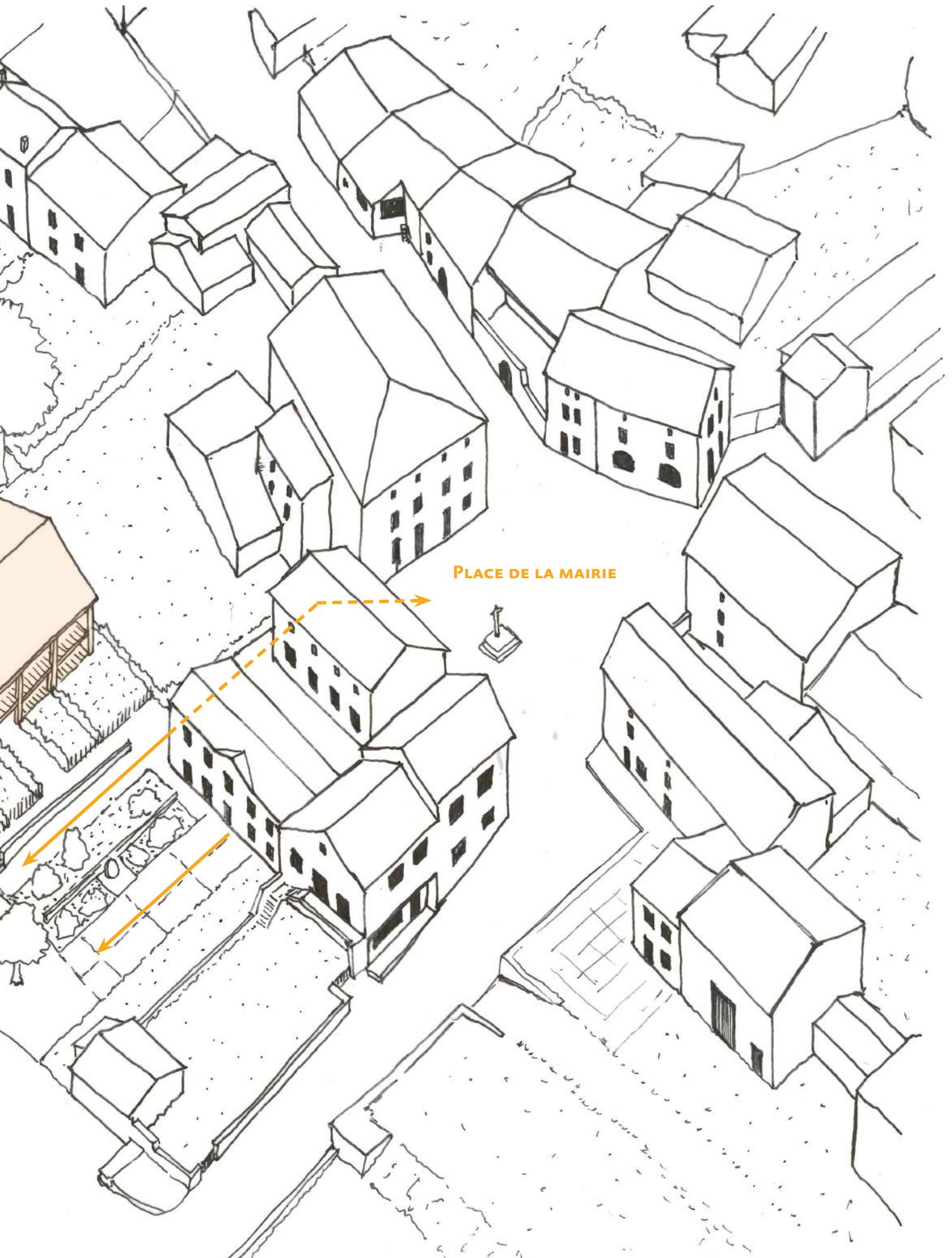




Plan du RDC

ACTION PRIOTIAIRE 2 : UNE CONSTRUCTION NEUVE FACE AU PRÉ
INTÉGRATION CONTEXTUELLE





ACTION PRIOTIAIRE 2 : UNE CONSTRUCTION NEUVE FACE AU PRÉ

PRINCIPES TYPOLOGIQUES : DES LOGEMENTS TRAVERSANTS POUR UNE QUALITÉ D'HABITER



VARIANTE 1



R+1



RDC

STUDIOS POUR PERSONNES AGÉES ET 2 GRANDS LOGEMENTS

Au RDC : 4 studios traversants adaptés pour séniors

Au R+1 : 2 grandes typologies T4 avec triple orientation et coursive

1 escalier en partie commune / pas d'ascenseur

4 T2 / 2T4

SURFACES

Locaux d'activités : 160 m²

Logements : 350 m² SHAB

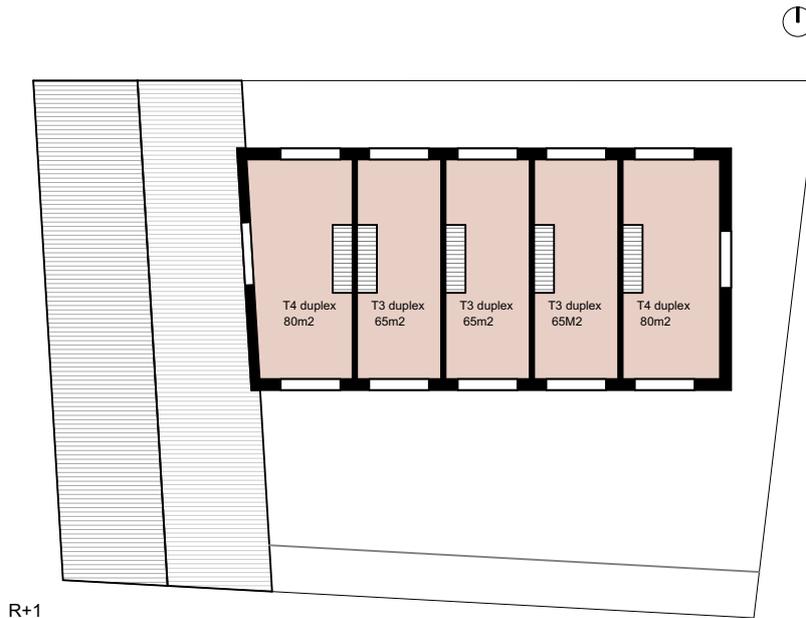
COUT TRAVAUX

locaux activités : 225 000 euros HT (locaux en coque vide)

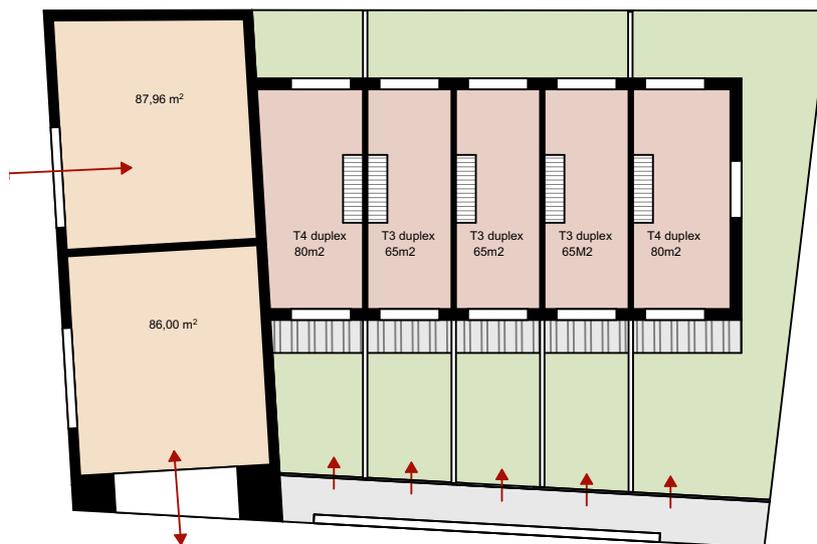
logements : 700 000 euros HT

extérieurs : 75 000 euros HT

TOTAL : 1 000 000 euros HT

VARIANTE 2

R+1



RDC

DUPLEX AVEC JARDINS

Des grandes typologies pour accueillir des familles

Duplex et jardins privés

Tous les logements sont traversants

3 T3 / 2 T4

SURFACESLocaux d'activités : 160 m²Logements : 350 m² SHAB**COUT TRAVAUX**

locaux activités : 225 000 euros HT (locaux en coque vide)

logements : 700 000 euros HT

extérieurs : 75 000 euros HT

TOTAL : 1 000 000 euros HT

ACTION PRIOTIAIRE 2 : UNE CONSTRUCTION NEUVE FACE AU PRÉ
QUALITÉ ARCHITECTURALE ET INTÉGRATION DANS SON CONTEXTE



PARTIR DU BÂTI EXISTANT À CHAMBLES

- Simplicité volumétrique
- Toiture tuile romanes avec un débord de toit marqué
- Menuiseries bois
- Mur en pierre
- Ordonnement et massivité de la façade
- Expression des encadrements : appui, linteau , tableau...



RAPIN & SAIZ



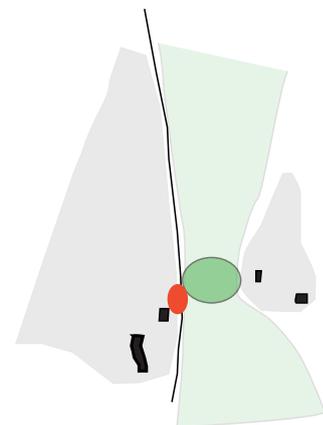
ALAIN WOLF ARCHITECTE

EXEMPLES DE RÉALISATIONS INTÉRESSANTES

- Simplicité volumétrique
- Menuiseries bois
- Enduit à la chaux : teinte et finition
- Ordonnancement et répétitivité
- Soin accordé aux percements de façades : encadrement, appui, linteau...



RELIER

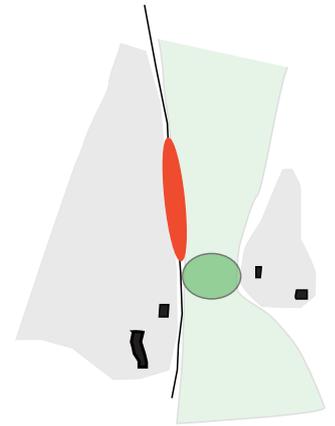


Sécuriser le parcours piéton le long de la départementale et améliorer l'escalier actuel



- Sur la base d'un relevé précis et des échanges faits avec le département, aménager un trottoir sécurisé avec une largeur de 1,4m qui conserve un large de voirie (5,5m)
- Initier une discussion avec les propriétaires des terrains le long de la route et envisager l'acquisition foncière pour permettre ce parcours sécurisé
- Reprendre l'embranchement qui conduit à la MAD (élargissement, ouvrage plus robuste...)

Partenaires : Département de la Loire / LFA service mobilités

ACTION 4 : DU PRÉ AU CIMETIÈRE**RELIER**

**Mettre en place une liaison piétonne sécurisée du pré au cimetière,
le long de la route départementale**

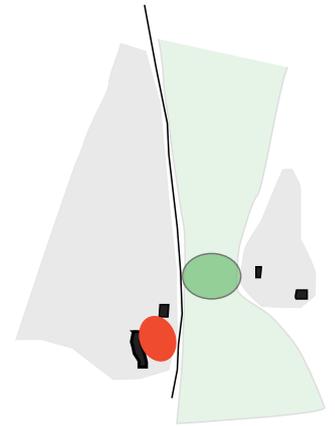


- ménager le long de la route un trottoir de 1,4m de large, en intégrant une voirie optimisée à 5,5m de large: étudier la meilleure implantation : côté pré avec renforcement de talus ou côté hameau avec des soutènements à prévoir dans des talus
- envisager dans l'aménagement du profil de voirie les voies cyclables

Partenaires : Département de la Loire / LFA service mobilités



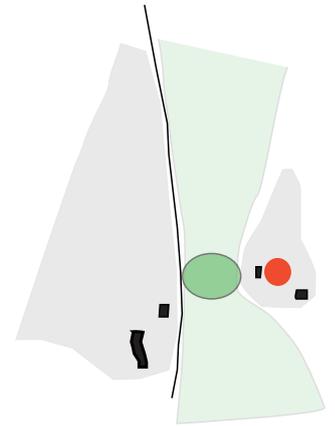
**IMPLICATION
CITOYENNE ?**



**Proposer des petits aménagements en lien
avec la forte fréquentation de ces lieux et le potentiel de lien social**



- Mettre en oeuvre différents aménagements pour améliorer l'usage et la sociabilité des lieux : bancs, assises, préau ou auvent en cas de pluie, plantation d'arbres pour l'ombrage, plantations végétales pour l'embellissement...
- Partant du postulat que les usagers (les parents, le personnel éducatif, les enfants...) disposent d'une expertise et d'une connaissance approfondie des lieux, on peut envisager une participation citoyenne via la consultation et l'implication de ces usagers dans la définition des aménagements.

ACTION 6 : AMÉNAGER LA PLACE DE LA MAIRIE**IMPLICATION
CITOYENNE ?**

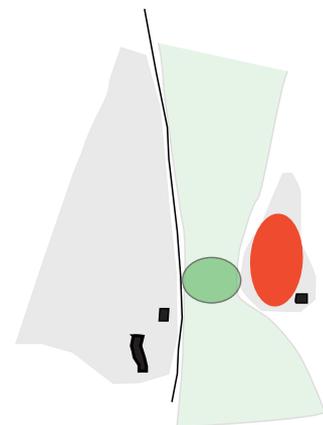
**Aménager la place au profit du piéton et de la végétalisation,
pour un meilleur partage des espaces publics.**



- Le partage entre l'espace dédié à la voiture et à d'autres usages est à ajuster par l'équipe municipale. L'emprise représentée ci-dessus est une version à minima de ce qui peut être fait. En supprimant une place, et en déplaçant la place handicapée côté voirie le long des places restantes, on peut envisager de consacrer cette surface orange aux piétons et à la végétalisation.
- Desimperméabiliser. Un ou deux arbres sur la place, pour l'ombre en été. Des plantations au pied des façades. Un banc ou deux...
- Et pourquoi pas une implication citoyenne sur ce projet ? Dans la conception du lieu à travers des propositions d'usages ou de natures de plantations ? Ou dans la réalisation à travers un chantier participatif de plantation...



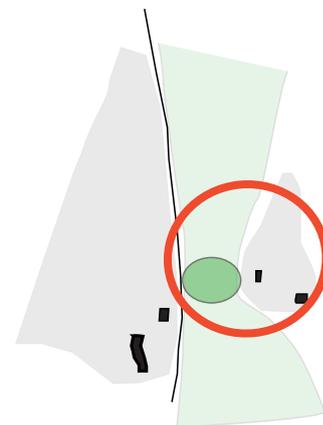
RELIER



Encadrer la circulation et le stationnement au sein du centre ancien pour limiter les conflits d'usages liés à l'étroitesse des rues



- Installer un sens unique au départ du pré vers la mairie et vers l'église, avec un sens interdit au droit des ateliers municipaux et du chemin de ronde haut
- Interdire aux non-résidents le flux automobile dans le bourg ancien (cérémonie, tourisme...)
- Orienter le stationnement des non-riverains vers le pré du Fangeat

ACTION 8 : SIGNALÉTIQUE ET PARCOURS**RÉVÉLER**

**Mettre en avant les atouts du bourg
avec une signalétique et une communication visuelle de qualité,
dès la route départementale devant le pré de Fangeat**



- Valoriser le patrimoine, l'histoire des lieux, les points de vue et les commerces du bourg.
- Etablir une signalétique et une communication adaptée à la qualité des lieux, dès le pré du Fangeat
- Compléter cette première signalétique par des indications plus précises et spécialisés sur le parking du pré du Fangeat, qui devient l'entrée du bourg : plans, cartographies, parcours thématiques, informations utiles, services proposées, histoire des lieux... S'appuyer sur le travail réalisé par l'association Chambl'envi
- Envisager l'intervention d'un graphiste / chargé de communication

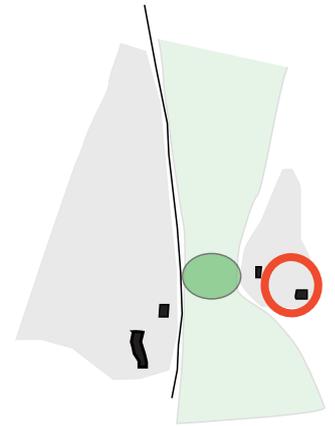
Partenaires : LFA service tourisme / Pays d'Art et d'Histoire / Chambl'Envi

ACTION 9 : MÉNAGER LES POURTOURS DE L'ÉGLISE

●
RÉVÉLER

●
FAIRE
COMMUN

IMPLICATION
CITOYENNE ?



**Améliorer les espaces publics aux abords de l'église et de la tour,
en lien avec ce site remarquable**



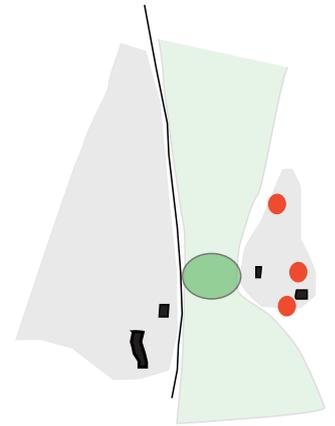
Végétaliser, entretenir, réparer, améliorer : autour de l'église, le parvis haut, le parvis bas, devant le presbytère, vers le chemin de ronde. Des bancs en pierre, des joints entretenus, des arbres, des fleurs, plutôt du pavé que du gravillonné... Et pourquoi pas un projet de plantations citoyen ?

Partenaires : LFA service tourisme / Pays d'Art et d'Histoire / Chambl'Envi / UDAP

ACTIONS 10-11-12 : LE DEVENIR DU BÂTI COMMUNAL



RÉVÉLER



Mener une réflexion sur le devenir à long terme des différents bâtis communaux, en lien avec la stratégie du centre-bourg

**1 / L'ancien presbytère
210 m²**



**2 / L'ancienne école
235 m²**



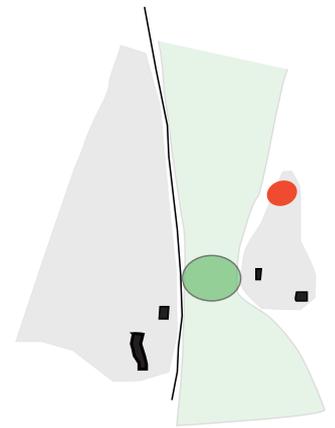
**3 / Les ateliers techniques
190 m²**



- Conserver ce bâti ? Le vendre ? Le réhabiliter pour de nouveaux usages ?

La commune dispose de différents bâtis dans le centre-bourg. L'état du bâti, son utilisation actuelle et sa capacité à muter ont été étudiés. Sans aboutir à une réponse définitive, différents scénarios sont explorés, de la réhabilitation communale à la revente à un privé, afin de préparer l'avenir. Le déplacement des activités actuellement en présence dans les différents bâtis est également à anticiper.

Pour plus de détails, voir en fin de document le chapitre «Approche bâimentaire».

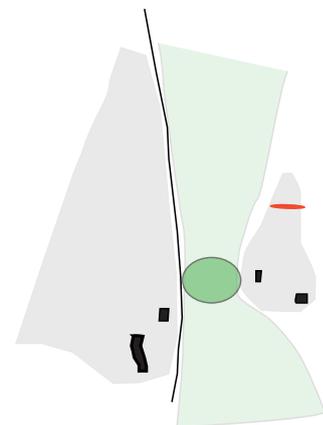


Valoriser ce terrain constructible pour une opération d'habitat intermédiaire afin de diversifier l'offre de logements sur la commune



- En lien avec la raréfaction des sols constructibles, valoriser ce terrain communal constructible vers une programmation d'habitat qui complète l'offre d'habitats présents sur la commune : par exemple, logements sociaux avec grandes typologies visant à l'accueil de jeunes ménages avec enfants...
- Deux points d'attention :
 - + l'inclinaison du terrain peut être une opportunité pour le projet architectural et la qualité d'habiter
 - + veiller à la conservation de la croix présente à l'arrière du terrain

Partenaires : Bailleur social, EPORA, opérateur privé / UDAP / LFA service projet urbain

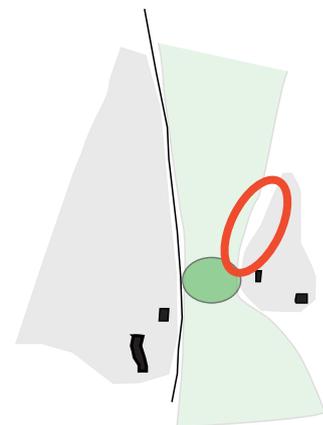
ACTION 14 : TRAVERSÉE PIÉTONNE DU PRÉ DE LA PIVE**RELIER****Ménager la traversée piétonne
du pré de la Pive**

Entretien et valoriser cette modeste traversée piétonne inconnue derrière le pré de la Pive, qui permet d'accéder à la croix et offre un point de vue inattendue sur la tour et l'église

ACTION 15 : CHEMIN DE LA PIVE



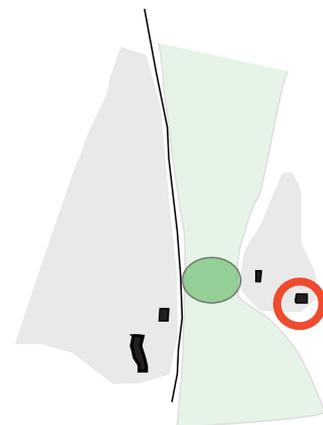
RELIER



Réaliser un cheminement piéton le long du chemin de la Pive



Proposer un parcours piéton depuis le pré du fangeat vers le stade de foot et du coup vers le château de l'Essalois. A peu de frais, avec du stabilisé sur le bas-côté.

ACTION 16 : ENTRETIEN DE L'ÉGLISE ET DE LA TOUR**RÉVÉLER**

**Anticiper l'entretien de ce patrimoine remarquable,
vecteur d'identité et de rayonnement**



- Diagnostiquer et lister les futurs travaux d'entretien sur ces deux bâtis
- Chercher des subventions auprès de différents partenaires : Fondation du Patrimoine...

Partenaires : UDAP / Fondation du patrimoine

4. APPROCHE BÂTIMENTAIRE

Réflexions sur le devenir du bâti communal

CARTOGRAPHIE

 LIEUX DE VIE

 BÂTIS EN REFLEXION

1. Ecole

2. MDA

3. Bibliothèque-épicerie

4. Mairie

5. Restaurant ?

6. Restaurant

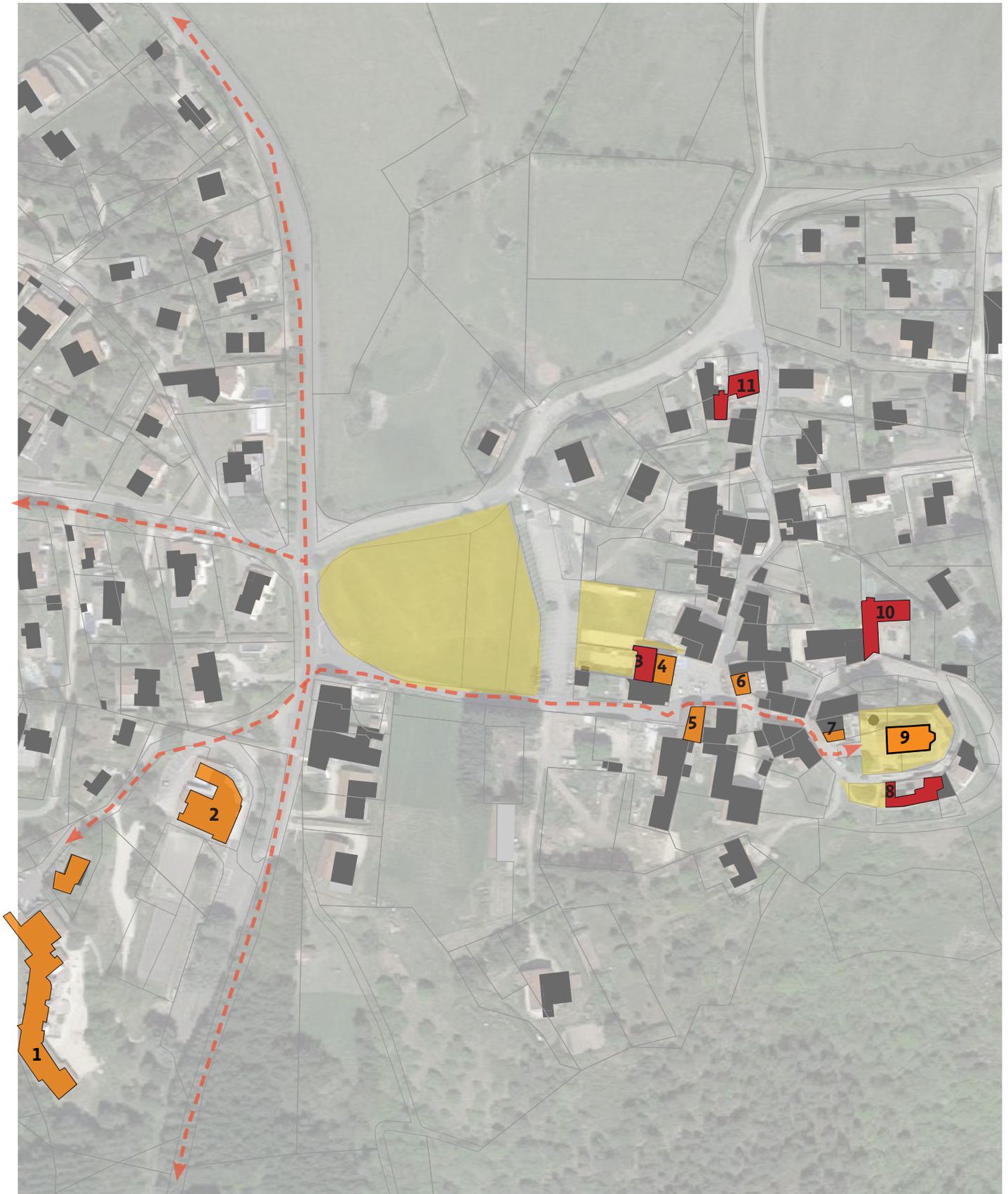
7. Salon de thé

8. Ancien presbytère

9. Eglise

10. Ancienne école

11. Services techniques



LA BIBLIOTHEQUE - EPICERIE

APPROCHE ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE

Ce bâtiment en R+1 est une extension récente du bâtiment historique de la mairie en R+1+combles. Il permet de relier le pré de Fangeat via le parking et la place de la maire situé un niveau au-dessus. Ce bâti présente une façade «institutionnelle» lisible à la RD, avec un ordonnancement, une symétrie et un fronton.

OCCUPATION DU BÂTI

Ce bâti accueille la bibliothèque, ainsi que plus récemment une petite épicerie. Cette dernière optimise au mieux les 20m² de local dont elle dispose, occupant également partiellement le hall commun avec la bibliothèque. A l'étroit, l'agrandissement de l'épicerie est en réflexion.

Au R+1, on retrouve la salle du conseil de la mairie.

ÉTAT DU BÂTI

Le bâti est en très bon état.

SURFACES APPROXIMATIVES

Épicerie : 23m²
Bibliothèque : 62m² (compris WC)
Surf. totale : **95 m²** (uniquement RDC)

LOCALISATION ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION DU BÂTI

La localisation de ce bâti est stratégique par rapport à toute dynamique commerciale, touristique ou d'accueil public. Le bâtiment est en effet le seul qui s'adresse à l'entrée de bourg et à la route départementale.

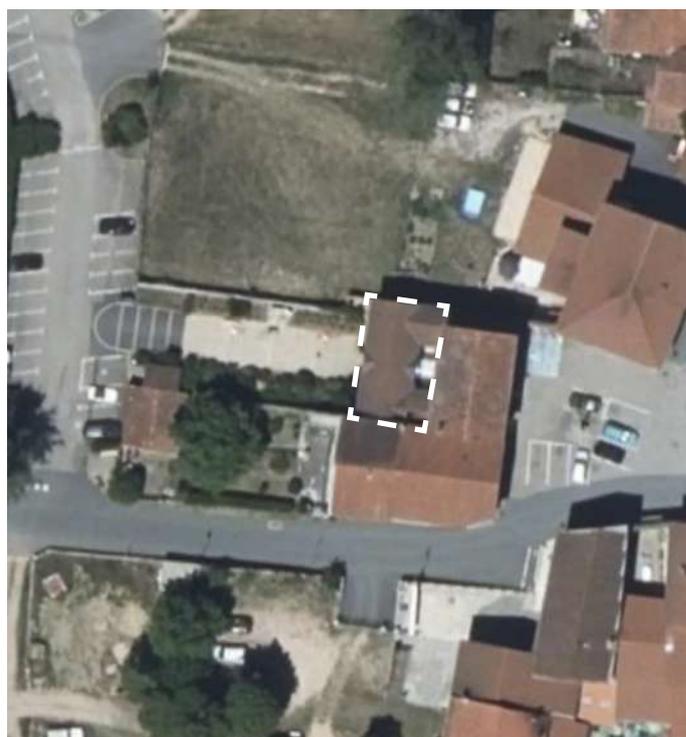
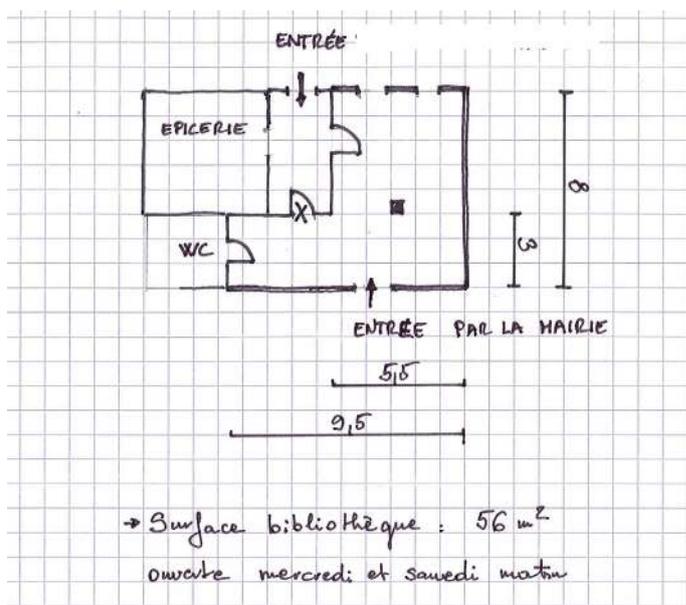
La présence du parking face à ce bâti permet de répondre aux problématiques d'accès et de stationnement. La présence du terrain attenant, récemment acheté par la mairie, permet également d'envisager différents scénarios d'aménagement.

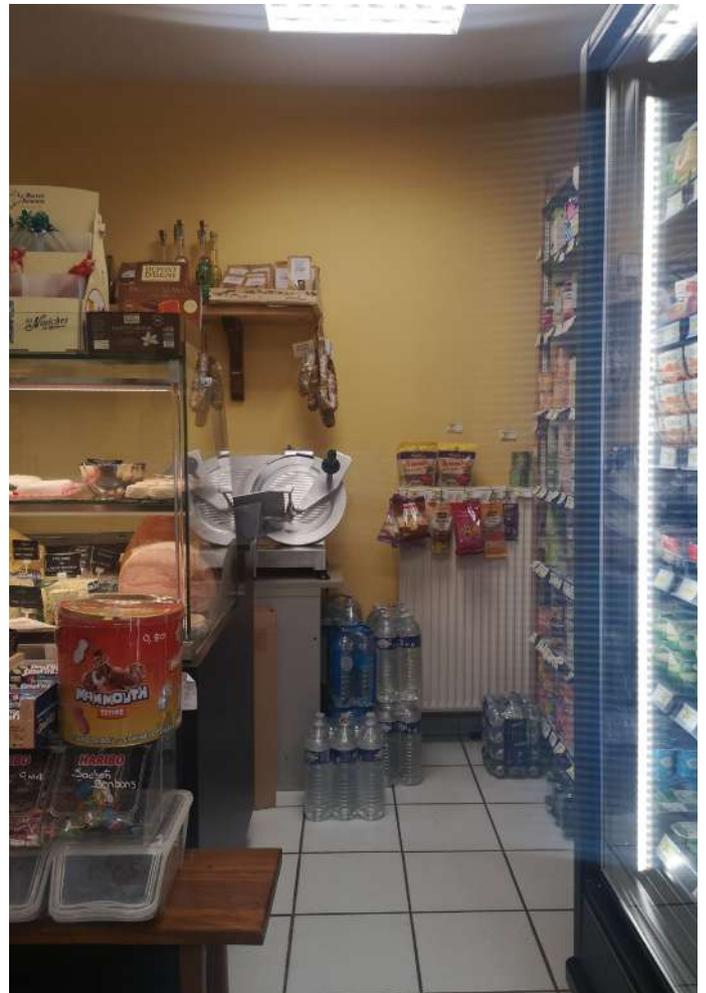
A ce stade, le caractère public ou commercial de ce RDC est à conserver et à renforcer. A voir selon les scénarios si l'on maintient et l'on agrandit la bibliothèque, sans dynamique associative associée, ou si l'on maintient et l'on agrandit l'épicerie, en fonction d'un déplacement de la bibliothèque.

SYNTHÈSE + / -

+ forte visibilité : c'est le seul bâtiment qui s'adresse au pré et à la RD
+ capacité d'extension ou de construction neuve attenante
+ présence de stationnements

- une épicerie réduite
- les surfaces existantes ne permettent pas d'envisager un centre culturel qui associe la bibliothèque et les associations





L'ANCIEN PRESBYTÈRE

APPROCHE ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE

Cet ensemble situé sur les anciens remparts regroupe différents bâtiments organisés autour d'une cour. Ces différents bâtiments sont bâtis en pierre / charpente bois / tuiles terre cuite.

OCCUPATION DU BÂTI

Actuellement, il y a 3 occupations : l'association Chambl'Envie occupe le RDC du bâti 1 et l'étage du bâti 2. Un logement communal est situé au RDC du bâti 2. Le bâti 3 est encore rattaché à l'usage de la paroisse.

ÉTAT DU BÂTI

Le bâti 1 semble en bon état général. On observe quelques fissures sur les maçonneries en façade Sud (bâti 2 et 3), ainsi qu'une révision (partielle?) de la couverture en tuiles. En l'absence de visites sur les bâti 2 et 3, nous sommes limités à des observations extérieures.

SURFACES APPROXIMATIVES

Bâti 1 : 80m² (compris R+1)
Bâti 2 : 60m² (sans R-1 ni R+1)
Bâti 3 : 70m² (sans R-1)
Surf. totale : **210 m²** / très approximatif sans visite

LOCALISATION ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION DU BÂTI

La localisation de ce bâti est assez exceptionnelle. Il dispose d'une situation panoramique plein Sud sur les Gorges associée à une cour extérieure. Situé en haut du promontoire et au sein du tissu médiéval du bourg, l'accessibilité routière est problématique : absence de stationnement et gabarit des ruelles attenantes.

Sans visite complète des différentes bâtis, nous ne pouvons que supposer sur les dispositions actuelles de ce bâti ancien : exigü, avec des pièces de petites dimensions, recoupé d'épais murs porteurs, peu d'ouvertures sur l'extérieur, avec des niveaux différents entre les bâtis.

Au regard des caractéristiques physiques des lieux, la mutabilité de ce bâti est délicate pour de l'habitation, et encore plus pour des locaux accueillant des visiteurs.

SYNTHÈSE + / -

- + situation exceptionnelle (panorama)
- + valeur patrimoniale de ce bâti avec extérieurs
- + valeur financière de ce bâti en cas de revente
- évolution du bâti lié à l'accord de l'ABF
- intervention lourde si le souhait est d'y accueillir du public : dimension des pièces, accessibilité et stationnement.





L'ANCIENNE ÉCOLE

APPROCHE ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE

Cet ensemble est situé sur les flancs de l'église. Il se compose d'un bâti historique type école républicaine en R+1 sur sous-sol. Ce bâti est implanté au milieu du terrain. Une extension attenante plus récente en RDC s'implante sur l'un des pignons le long d'une limite parcellaire.

OCCUPATION DU BÂTI

Actuellement, les différentes pièces du RDC sont dédiés à des associations (Modelisme, Chamb'l'Art, Théâtre...). Le R+1, avec son accès indépendant, sert de logement communal.

ÉTAT DU BÂTI

Le bâti semble en bon état. Nous n'avons pas pu visiter le logement occupé au R+1. Les interventions récentes (plancher intermédiaire, ravalement enduit ciment...) sont peu compréhensibles en l'état et dégradent quelque peu la valeur de ce bâti.

SURFACES APPROXIMATIVES

Salle 1 : 60m²
Salle 2 : 50m²
Salle 3 : 55m²
Logement R+1: 70m²
Surf. totale : **235 m²**

LOCALISATION ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION DU BÂTI

La localisation de ce bien est très qualitative, ce bâti possède un grand terrain clos avec des vues lointaines, disposition privilégié dans un tissu ancien.

Les dimensions des pièces, l'état général du bâti, les orientations multiples, la présence de nombreuses ouvertures... autant de qualités pour habiter ou envisager des activités accueillant du public. Ce bien communal est le plus réversible et évolutif, à moindre frais.

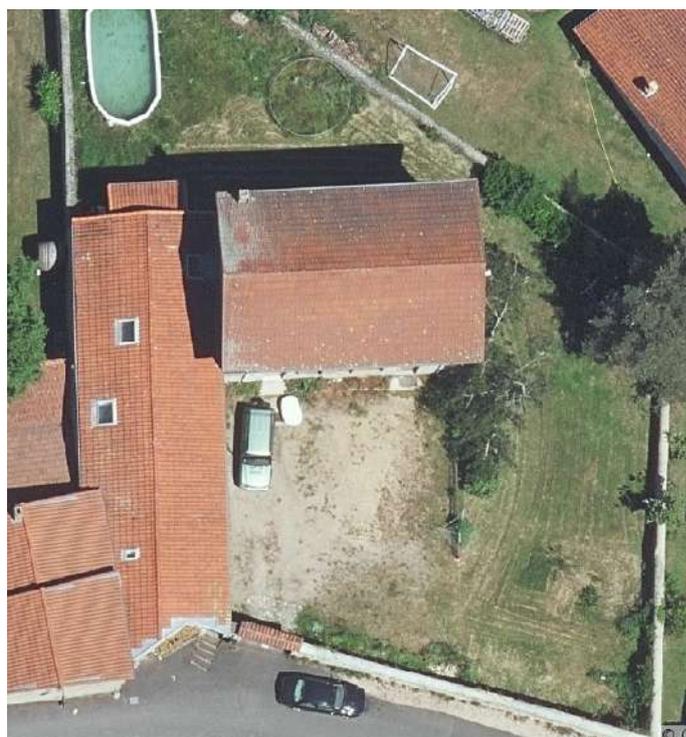
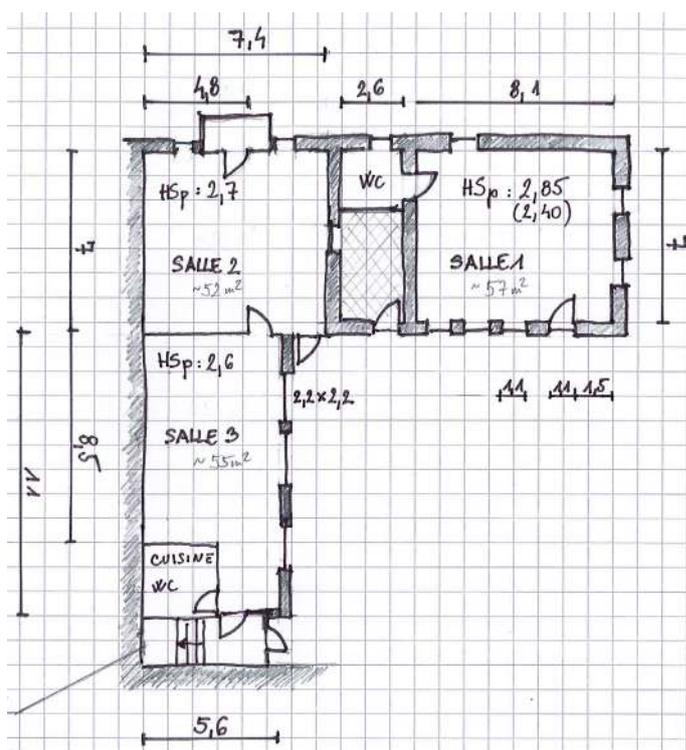
En fonction des scénarios retenus, l'on pourra envisager la réfection du plancher intermédiaire, avec la reprise des menuiseries du RDC sur la partie ancienne école.

L'accès routier est assez aisé par l'arrière du bourg, via le chemin du Cochard. Le bien dispose d'un potentiel de stationnement de l'autre côté de la route, sous les remparts, et également dans la cour de devant.

SYNTHÈSE + / -

+ forte adaptabilité du bâti : logement ou accueil public
+ investissement moindre
+ situation avec terrain et vue
+ valeur financière de ce bâti en cas de revente

- situation quelque peu excentrée en cas d'accueil du public avec des contraintes d'accès routier





LE BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

APPROCHE ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE

Cet ensemble regroupe différents bâtiments organisés autour d'une cour :

- une ancienne ferme côté rue, qui ne dispose que de deux grandes ouvertures. Ce bâti est disposé sur un sous-sol partiel.
 - deux bâtiments accolés, vraisemblablement d'habitation, situés en arrière cour et mono-orientés à l'Est.
- Ces différents bâtiments sont bâtis en pierre / charpente bois / tuiles terre cuite.

ÉTAT DU BÂTI

Actuellement, les services techniques occupent le bâtiment. La relocalisation de ces services est un pré-requis pour envisager un autre devenir à ce bâti.

DÉGRADATION DU BÂTI

Le clos couvert semble relativement sain, les charpentes sont récentes, à l'exception des menuiseries qui sont toutes à reprendre. Nous n'observons pas de désordres manifestes. L'ensemble des prestations intérieures, y compris les planchers bas et intermédiaires, sont à reprendre. Absence d'isolation.

SURFACES APPROXIMATIVES

Bâti 1 :	100 m ² avec les sanitaires
Bâti 2A :	30 m ² + 30 m ² au R+1
Bâti 2B :	30 m ²
Surf. totale :	190 m²

LOCALISATION ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION DU BÂTI

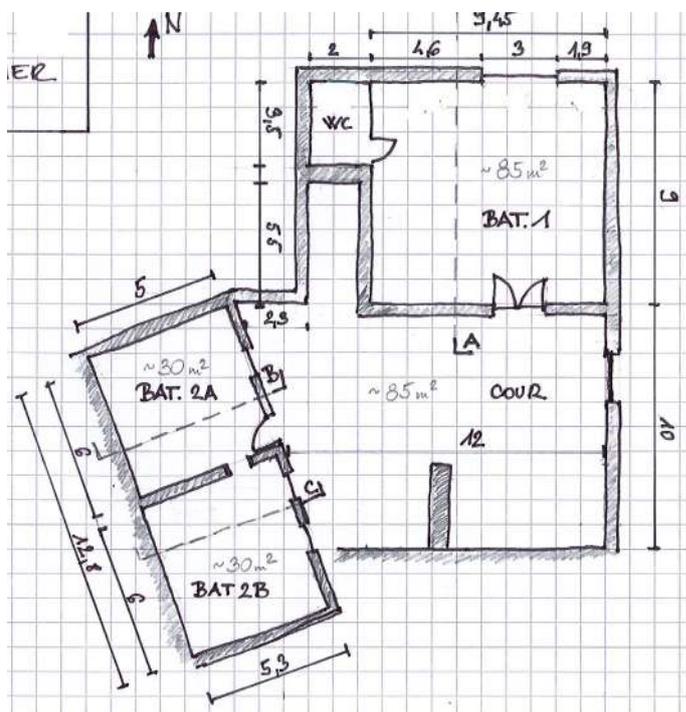
Sa localisation est légèrement en retrait de la centralité du bourg historique, située sur le pourtour, en direction du château de l'Essalois. Il dispose d'une capacité de stationnement attendant, et d'un rapport au paysage intéressant.

Le bâti 1 dispose de pièces de grandes dimensions sans porteur, ce qui lui permet d'envisager l'accueil de publics. En revanche, avec uniquement deux grandes ouvertures existantes, ce bâti est peu propice à l'habitation. Les bâtis 2A et 2B sont plus exigus et surtout mono-orientés... à nouveau peu propices à l'habitation. La cour est un réel atout pour l'organisation d'activités extérieures en lien avec l'accueil de public.

SYNTHÈSE + / -

+ Lieu propice à l'accueil de publics : dimension, localisation, stationnement, extérieur...

- Investissement travaux : 1900 €/m² soit 370 000 €HT
- Peu propice à de l'habitat / impact sur la valeur financière en cas de revente
- Situation quelque peu à l'écart du coeur de centre-bourg





QUELLE OPPORTUNITÉ POUR UN CENTRE CULTUREL ?

En parallèle avec l'étude bâimentaire, la question de la création d'un lieu pouvant regrouper certaines activités associatives s'est posée. La réflexion n'a pas été poursuivie, mais le constat des usages actuels a été listé, ainsi qu'un programme théorique de «centre culturel».

1 / LISTING DES ASSOCIATIONS ACTUELLES NÉCESSITANT DES LOCAUX

(hors ACCA & association sportives)

- Chambl'Envie	30 adhérents	Presbytère	1 fois / semaine?	80 m ²	
- Modélisme (AFR)	- adhérents	Anc. école	1 fois / semaine	100 m ²	
- TACT Théâtre	08 adhérents	Anc. école	1 fois / semaine	60 m ²	<i>mutualisé</i>
- Chambl'Art	08 adhérents	Anc. école	1 fois / 3 semaine	60 m ²	<i>mutualisé</i>
- Gym / Yoga (AFR)	- adhérents	MDA	5 fois / semaine?	-- m ²	<i>mutualisé</i>
- Club Amitié Loisirs	50 adhérents	MDA	2 fois / semaine?	-- m ²	<i>mutualisé</i>

- Quelles sont les associations qui pourraient participer à la dynamique d'un centre culturel ?
- Quelles sont les associations qui pourraient intégrer la MDA ?
- Quelles mutualisations de locaux possibles ?
- Quel est le lieu le plus pertinent et adéquat pour un centre culturel ?

2 / PROGRAMME THÉORIQUE POUR UN CENTRE CULTUREL

80 m² : bibliothèque

60 m² : salle polyvalente mutualisé

20 m² : hall d'exposition commun

15 m² : stockage modélisme

15 m² : stockage ressources Chambl'Envie

10 m² : stockage divers

10 m² : sanitaires communs

15 m² : locaux techniques

10 m² : circulation

235 m² : total centre culturel

RESTITUTION PUBLIQUE - CLÔTURE DE L'ÉTUDE

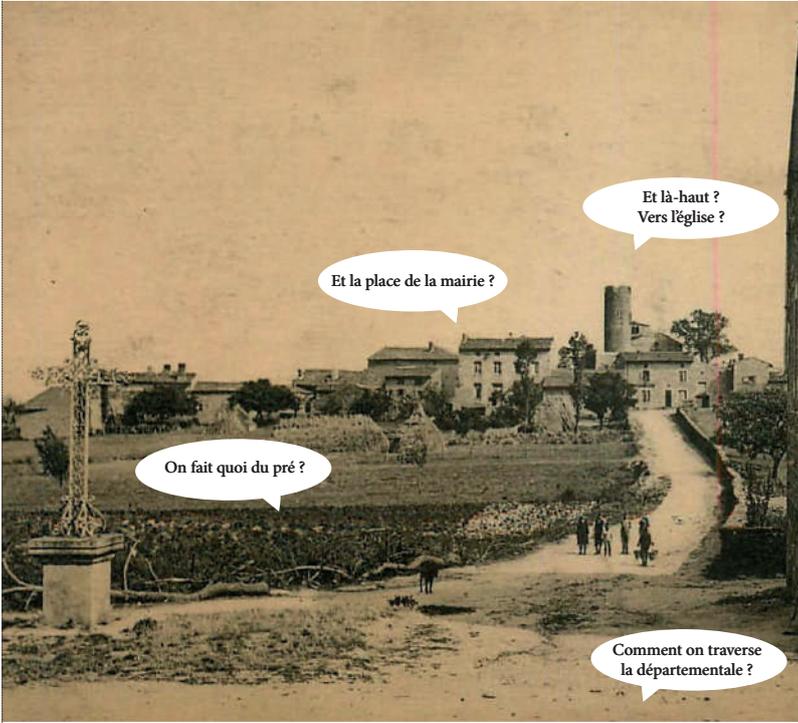
Les habitants ont été conviés à la restitution de l'étude centre-bourg, qui s'est tenue le 23 septembre 2024 à la Maison des Associations.

Près de quatre-vingt personnes ont participé à cette réunion.

Fin de l'étude sur l'avenir du centre-bourg
Venez échanger avec nous !

23 SEPT 2024

CHAMBLES



RESTITUTION PUBLIQUE

Rendez-vous le lundi 23 septembre à 19h00 à la maison des associations
Les architectes présenteront les réflexions en cours relatives à l'aménagement du bourg.
Ne pas jeter sur la voie publique

c'est quoi Chambles ? son patrimoine ?
ses qualités ? ses défauts ?
et demain ? ce sera quoi ?
quel avenir imaginer pour le bourg ?



LOIRE FOREZ
Agglo

COMMISSION
D'AMÉNAGEMENT
URBAIN





commune architectes urbanistes / Loire Forez Agglomération / Chambles

Réalisation d'une note d'enjeux : conseil et accompagnement
pour la stratégie d'attractivité du centre-bourg de **Chambles**